

ARKEA IS FUNDS SICAV de droit français 2 compartiments

RAPPORT ANNUEL 31/12/2024



SOMMAIRE

La SICAV ARKEA IS FUNDS est constituée au 31 décembre 2024 de 2 compartiments :

- AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE
- AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US

Rapport sur le gouvernement d'entreprise	5
2. Certification du Commissaire aux Comptes	7
3. Règles et méthodes comptables	15

Compartiment : AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE	16
2. Caractéristiques de l'OPC	17
3. Changements intéressant l'OPC	23
4. Rapport de gestion	24
5. Informations réglementaires	26
6. Comptes de l'exercice	38
7. Annexe(s)	87
Information SFDR	88

Compartiment : AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US	95
8. Caractéristiques de l'OPC	96
9. Changements intéressant l'OPC	105
10. Rapport de gestion	106
11. Informations réglementaires	108
12. Comptes de l'exercice	120
13. Annexe(s)	170
Information SFDR	171

1. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

(Article L225-37-4 du code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'alinéa 6 de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Conseil d'administration a établi le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au rapport de gestion.

Modalité d'exercice de la Direction Générale (Article L225-37-4 alinéa 4° du code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de commerce, nous vous précisons que le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général.

Monsieur Alain GUELENNOC a été nommé à la fonction de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la SICAV. Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le conseil d'administration.

<u>Liste des fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice</u> (Article L225-37-4 alinéa 1° du Code de commerce)

Vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice clos :

SOCIETE	TYPE DE MANDATS/FONCTIONS
Monsieur Alain GUELENNOC	
SICAV ARKEA IS FUND	Président-Directeur général / Administrateur
Federal Finance Gestion	Président du Directoire
Madame Caroline DELANGLE	
SICAV ARKEA IS FUND	Administrateur
Federal Finance Gestion	Membre du Directoire
Monsieur François DELTOUR	
SICAV ARKEA IS FUND	Administrateur
Federal Finance	Président du Directoire
Schelcher Prince Gestion	Administrateur
Iznes	Membre du comité de suivi

Conventions visées à l'article L225-37-4 alinéa 2° du code de commerce

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue au cours de l'exercice.

<u>Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital</u> (article L.225-129-1 et L.225-129-2 du code de commerce)

Non applicable.

CHANGEMENTS INTERESSANTS L'OPC

Le 12 janvier 2024, les compartiments AIS VENN SMART ALPHA EUROPE et AIS VENN SMART ALPHA US de la SICAV ARKEA IS FUNDS ont été renommées respectivement AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE et AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US.

Le 8 août 2024, une nouvelle part H (FR001400RT51) du compartiment AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US a été créée.

Le 17 décembre 2024, le Conseil d'administration de la SICAV ARKEA IS FUNDS a été informé que dans le cadre d'une réorganisation interne des activités de gestion d'actifs au sein du groupe Crédit Mutuel Arkéa, Federal Finance Gestion est absorbée par Schelcher Prince Gestion renommée Arkéa Asset Management à compter du 1er janvier 2025.

Le Conseil d'administration a pris acte :

- du changement de la société de gestion délégataire de la gestion financière de la SICAV de Federal Finance Gestion à Arkéa Asset Management (anciennement dénommée Schelcher Prince Gestion) avec prise d'effet au 1er janvier 2025.
- de la modification de la dénomination des compartiments de la SICAV

	Nouveaux noms
Anciens noms	A compter du 1 er janvier 2025
AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE	ADS - VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE
AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US	ADS - VENN COLLECTIVE ALPHA US

Ces changements n'impliquent pas de modifications dans la gestion de la SICAV ARKEA IS FUNDS.

2. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Tour Exaltis 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex

SICAV ARKEA IS FUNDS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Compartiment ADS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE (Ex AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE) Exercice clos le 30 décembre 2024

Compartiment ADS VENN COLLECTIVE ALPHA US (Ex AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US) Exercice clos le 31 décembre 2024

SICAV ARKEA IS FUNDS

1, allée Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2024, Compartiment ADS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE Exercice clos le 31 décembre 2024, Compartiment ADS VENN COLLECTIVE ALPHA US

A l'assemblée générale de la SICAV ARKEA IS FUNDS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) ARKEA IS FUNDS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les dérivés complexes sont valorisés selon les méthodes décrites dans le prospectus de la SICAV et dans l'annexe. Nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation indépendante, existante au sein de la société de gestion, et nous avons vérifié la correcte application de cette procédure.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique

6/3/2025

—pocusigned by: Gilles Dunand—Rouze

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

SICAV ARKEA IS FUNDS

1, allée Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 décembre 2024, Compartiment ADS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE Exercice clos le 31 décembre 2024, Compartiment ADS VENN COLLECTIVE ALPHA US

À l'assemblée générale de la SICAV ARKEA IS FUNDS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique

6/3/2025

DocuSigned by:

F03F23C213CF452

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV ARKEA IS FUNDS est constituée de 2 compartiments :

- AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US
- AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE

Compartiment:

AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Nom du produit : AIS Venn Collective Alpha Europe (I)

Code ISIN: FR0013432762

Initiateur du PRIIP: Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. www.federal-finance-gestion.fr Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'info PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF. en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce

Date de production du document d'informations clés (DIC): 08/07/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type: Ce produit est un compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS soumis au droit français. OPCVM (SICAV)

Classification Actions internationales éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Durée : La date de création du produit est le 17/10/2019, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Dès lors, vous ne pourrez pas échanger les actions que vous détenez dans ce compartiment contre les actions d'un autre compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS.Ce document

Objectifs: L'objectif de gestion du produit est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX » (code Bloomberg : VENNUE Index), et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes. La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés.

Le produit a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du produit et celle de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX (tracking error) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le produit s'expose de manière synthétique à un panier de valeurs de la zone Europe (Suisse, Royaume-Uni et pays scandinaves inclus). Le produit ne couvre pas son risque de change.

La stratégie d'investissement se construit sur deux dimensions :

La construction d'un portefeuille d'actifs de bilan :

La constitution d'un portefeuille d'actifs de bilan répond en permanence aux règles d'éligibilité du PEA. Ces actifs n'auront pas d'impacts significatifs sur la performance du produit mais participeront, de par leurs rendements, à financer la stratégie de hors bilan. La performance de ces actifs sera échangée contre celle de la stratégie propriétaire via des swaps de performance.

Stratégie de hors-bilan :

Les stratégies de hors-bilan visent à prendre des positions longues sur un panier diversifié d'actions européennes composant la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX » (code Bloomberg : VENNUE Index).

La stratégie propriétaire repose sur un algorithme développé par Venn Research dont l'objectif est de sélectionner de façon systématique les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. L'univers d'investissement de la stratégie propriétaire est composé des 600 plus grandes sociétés cotées en Europe (Suisse, Royaume-Uni et pays scandinaves inclus).

La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE EUROPE INDEX est libellée en Euro et calculée dividendes nets réinvestis. La stratégie propriétaire est une stratégie diversifiée qui représente un investissement dynamique dans un panier d'actions européennes. La stratégie propriétaire est rebalancée trimestriellement au moyen d'un algorithme spécifique tel que mentionné dans le prospectus. L'administrateur de la stratégie propriétaire est LIXX. Venn Research, conseiller stratégique de LIXX, a développé l'algorithme financier dédié à la composition de la stratégie propriétaire. Pour de plus amples informations sur la stratégie propriétaire, les investisseurs sont invités à se rendre sur le site Internet suivant : https://lixxinnovation.com/en/indices/. Le détail de la stratégie propriétaire, les données de performance ainsi que la méthode de calcul sont disponibles sur cette même page. Les investisseurs peuvent obtenir un exemplaire papier des règles de la stratégie propriétaire sous une semaine en adressant une demande écrite à LIXX GmbH, Fürstenwall 172a, 40217 Dusseldorf, Allemagne

Pour mettre en œuvre ses stratégies hors-bilan, le produit pourra s'exposer via des swaps de performance. Le produit ne couvre pas son risque de change et il y peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net.

L'actif du produit aura vocation à être investi en permanence à hauteur de 75% au moins en instruments financiers éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA): actions dont les émetteurs ont leur siège social dans un état de l'Union Européenne et tout autre instrument émis par un émetteur d'un autre état conformément à la réglementation en vigueur. Le produit pourra être également investi à hauteur des 25 % restant en actions ou titres non éligibles au PEA. Le produit se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de son actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire. Le produit peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européen de toutes classifications gérés par la société de gestion et/ou par des sociétés de gestion externes, liées ou non.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementé, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture/exposition, dans la limite d'une fois l'actif net et sans recherche de surexposition.

Investisseurs de détail visés: Ce produit s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement. Il est destiné à un investisseur qui cherche à investir principalement sur les marchés actions, via des OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger, qui peut supporter des pertes en capital et qui n'a pas besoin de garantie du capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Les actions de ce produit ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Produit de capitalisation des revenus.

Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion: www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : -Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. - Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

	on recommandée: 5 ans sement 10 000 euros		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 371,34€	2 411,19 €
	Rendement annuel moyen	-56,29 %	-24,76 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 428,88 €	7 875,08 €
	Rendement annuel moyen	-25,71 %	-4,67 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 615,40 €	13 538,82 €
	Rendement annuel moyen	6,15 %	6,25 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	16 283,55 €	18 316,23 €
	Rendement annuel moyen	62,84 %	12,87 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 06/2017 et de 06/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2016 et de 11/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

^{*}période de détention recommandée

Coûts au fil du temps

couts au fil du temps :			
Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans	1
Coûts totaux	123 €	677€	
Incidence des coûts annuels**	1,23 %	1,32 % chaque année	

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

- 10 000 EUR sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

composition des couts .		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,01 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	101 €
Coûts de transaction	0,22 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22€
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

^{*} Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance. Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69,32.88,32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-financegestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de

la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c 101459/ais-venn-collective-alpha-europe-i.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/07/2024

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.

^{*} Période de détention recommandée.

^{**} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,57 % avant déduction des coûts et de 6,25 % après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Nom du produit : AIS Venn Collective Alpha Europe (P)

Code ISIN: FR0013432754

Initiateur du PRIIP: Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. www.federal-finance-gestion.fr Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'inf PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF. en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 08/07/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type: Ce produit est un compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS -OPCVM (SICAV)

soumis au droit français.

Classification Actions internationales éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Durée : La date de création du produit est le 17/10/2019, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Dès lors, vous ne pourrez pas échanger les actions que vous détenez dans ce compartiment contre les actions d'un autre compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS. Ce document

Objectifs: L'objectif de gestion du produit est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX » (code Bloomberg : VENNUE Index), et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes. La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. Le produit a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du produit et celle de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX (tracking error) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le produit s'expose de manière synthétique à un panier de valeurs de la zone Europe (Suisse, Royaume-Uni et pays scandinaves inclus). Le produit ne couvre pas son risque de change.

La stratégie d'investissement se construit sur deux dimensions :

La construction d'un portefeuille d'actifs de bilan :

La constitution d'un portefeuille d'actifs de bilan répond en permanence aux règles d'éligibilité du PEA. Ces actifs n'auront pas d'impacts significatifs sur la performance du produit mais participeront, de par leurs rendements, à financer la stratégie de hors bilan. La performance de ces actifs sera échangée contre celle de la stratégie propriétaire via des swaps de performance.

Stratégie de hors-bilan :

Les stratégies de hors bilan visent à prendre des positions longues sur un panier diversifié d'actions européennes composant la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX » (code Bloomberg: VENNUE Index).

La stratégie propriétaire repose sur un algorithme développé par Venn Research dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. L'univers d'investissement de la stratégie propriétaire est composé des 600 plus grandes sociétés cotées en Europe (Suisse, Royaume-Uni et pays scandinaves inclus).

La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX est libellée en Euro et calculée dividendes nets réinvestis. La stratégie propriétaire est une stratégie diversifiée qui représente un investissement dynamique dans un panier d'actions européennes. La stratégie propriétaire est rebalancée trimestriellement au moyen d'un algorithme spécifique tel que mentionné dans le prospectus. L'administrateur de la stratégie propriétaire est LIXX. Venn Research, conseiller stratégique de LIXX, a développé l'algorithme financier dédié à la composition de la stratégie propriétaire. Pour de plus amples informations sur la stratégie propriétaire, les investisseurs sont invités à se rendre sur le site Internet suivant : https://lixxinnovation.com/en/indices/. Le détail de la stratégie propriétaire, les données de performance ainsi que la méthode de calcul sont disponibles sur cette même page. Les investisseurs peuvent obtenir un exemplaire papier des règles de la stratégie propriétaire sous une semaine en adressant une demande écrite à LIXX GmbH, Fürstenwall 172a, 40217 Dusseldorf, Allemagne

Pour mettre en œuvre ses stratégies hors-bilan, le produit pourra s'exposer via des swaps de performance. Le produit ne couvre pas son risque de change et il y peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net.

L'actif du produit aura vocation à être investi en permanence à hauteur de 75% au moins en instruments financiers éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA): actions dont les émetteurs ont leur siège social dans un état de l'Union Européenne et tout autre instrument émis par un émetteur d'un autre état conformément à la réglementation en vigueur. Le produit pourra être également investi à hauteur des 25 % restant en actions ou titres non éligibles au PEA. Le produit se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de son actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire. Le produit peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européen de toutes classifications gérés par la société de gestion et/ou par des sociétés de gestion externes, liées ou non.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementé, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture/exposition, dans la limite d'une fois l'actif net et sans recherche de surexposition.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement. Il est destiné à un investisseur qui cherche à investir principalement sur les marchés actions, via des OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger, qui peut supporter des pertes en capital et qui n'a pas besoin de garantie du capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années. Les actions de ce produit ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Produit de capitalisation des revenus.

Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank (pour les parts au porteur) ou d'IZNES (pour les parts au nominatif pur) tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement. Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé). Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank. Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : -Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. - Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 376,20 €	2 408,05 €
	Rendement annuel moyen	-56,24 %	-24,78 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 402,96 €	7 838,89 €
	Rendement annuel moyen	-25,97 %	-4,75 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 604,65 €	13 316,64 €
	Rendement annuel moyen	6,05 %	5,90 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	16 149,37 €	17 996,02 €
	Rendement annuel moyen	61,49 %	12,47 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 01/2015 et de 01/2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2016 et de 11/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

^{*}période de détention recommandée

Coûts au fil du temps

Jours au m du temps :			
Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans	ty v
Coûts totaux	203 €	1 144 €	b
Incidence des coûts annuels**	2,03 %	2,19 % chaque année	a

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

 qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

composition des couts :		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 0€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,81 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	181 €
Coûts de transaction	0,22 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0€

^{*} Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

revenus distribues par le produit à des non-residents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-financegestion.fr

de

la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant :

https://www.federal- finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_101452/ais-venn-collective-alpha-europe.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/07/2024

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.

^{- 10 000} EUR sont investis.

^{*} Période de détention recommandée.

^{**} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,09 % avant déduction des coûts et de 5,90 % après cette déduction.

3. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changement de dénomination au 12/01/2024 :

AIS VENN SMART ALPHA EUROPE devient AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE

Changement de dénomination à compter du 1er janvier 2025 :

AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE devient ADS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE

4. RAPPORT DE GESTION

L'objectif de gestion du compartiment « AIS Venn Collective Alpha Europe » est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX » (code Bloomberg : VENNUE Index), et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes. La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés.

Le compartiment a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du compartiment et celle de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX (tracking error) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique d'investissement du compartiment a consisté à répliquer la performance de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE - exprimée en euro - par l'intermédiaire d'un contrat d'échange de performances. L'actif a été investi principalement en actions européennes éligibles au PEA.

Environnement économique

Alors que la situation conjoncturelle européenne inquiète et que l'économie chinoise interroge, la croissance américaine a continué de faire preuve d'une vigueur exceptionnelle. Cette divergence s'est nettement ressentie sur les marchés financiers : le S&P 500 et le Nasdaq composite enregistrent des hausses respectives de 23 % et de 29 %, quand l'Eurostoxx 50 ne progresse « que » de 8 %.

Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche n'est pas allé à l'encontre de l'enthousiasme des investisseurs. La victoire du candidat républicain modifie en revanche les anticipations de la Réserve fédérale, dont la capacité à baisser davantage ses taux en 2025 devrait être limitée. La perspective d'un regain d'inflation, liée à la mise en place de droits de douane ou de restrictions sur l'immigration, a obligé les banquiers centraux et les investisseurs à revoir leur copie.

En Europe, la reprise espérée de la demande ne s'est finalement pas matérialisée, alors que les incertitudes politiques pèsent sur le moral des chefs d'entreprise et des ménages. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne pourrait être contrainte de baisser ses taux davantage que ce qui était prévu il y a quelques mois encore.

Enfin, la demande interne chinoise reste déprimée malgré les mesures déployées par Pékin. Le soutien pourrait toutefois se renforcer en début d'année, alors que les autorités politiques ont multiplié les déclarations appelant à un soutien budgétaire plus massif.

Performance du compartiment :

Sur l'exercice,

- la performance de la part I du compartiment AIS VENN SMART ALPHA EUROPE est de +5,12%
- la performance de la part P du compartiment AIS VENN SMART ALPHA EUROPE est de +4,28% et celle de l'indicateur de référence est de +5,84%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	Acquisitions	Cessions
ARKEA SUPPORT MONETAIRE SI	75 546 696,37	80 136 135,02
ING GROEP NV	6 215 665,45	5 767 992,66
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	7 433 238,84	4 446 738,65
DEUTSCHE POST AG NAMEN	6 022 545,45	3 105 543,24
KBC GROUP NV	4 149 067,36	4 269 665,36
ABN AMRO BANK-CV	3 668 912,66	3 577 305,29
COVESTRO AG	3 233 815,20	3 362 078,80
KESKO OYJ-B SHS	3 205 231,20	3 335 361,84
SOLVAY	2 979 793,51	3 066 804,65
ASML HOLDING NV	3 021 963,00	2 729 913,90

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 155 896 277,90
- o Change à terme :
- o Future : o Options :
- o Swap : 155 896 277,90
- b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)	
	JP MORGAN INTERNATIONAL BANK LTD LONDON	

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

^(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

^(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
a) Titres et matières première	es prêtés				
Montant					
% de l'Actif Net (*)					
(*) % hors trésorerie et équivalent de t	résorerie				
b) Actifs engagés pour chaq absolue	ue type d'opéra	tions de finan	cement sur titre	es et TRS expi	imés en valeu
Montant					155 896 277,90
% de l'Actif Net					198,88
c) 10 principaux émetteurs financement	de garanties r	eçues (hors o	cash) pour tou	s les types d	'opérations de
d) 10 principales contrepartional JP MORGAN INTERNATIONAL BANK LTD LONDON ROYAUME-UNI	es en valeur ab	solue des acti	rs et des passir	s sans compe	155 896 277,90
e) Type et qualité des garant	ies (collatéral)				
Туре					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
f) Règlement et compensatio	n des contrats				•
Triparties				Х	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			Х	

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
g) Échéance de la garantie ve	ntilée en fonct	ion des tranch	nes		
Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					
h) Échéance des opérations o	le financement	sur titres et T	RS ventilée en	fonction des t	ranches
Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					77 823 660,39
Plus d'1 an					78 072 617,51
Ouvertes					
i) Données sur la réutilisation	dos garantios				
Montant maximal (%)	des garanties				
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					
j) Données sur la conservatio	n des garantie	s recues par l'	OPC		
Caceis Bank					
Titres					
Cash					
k) Données sur la conservation	n doe garanti	e fournies no	י ויַחַפַּר		
Titres	ni ues garantie	so rournies par	T OF C		
Cash					
Guoii					

Prêts de titres Emprunts de titres Mise en pension Prise en pension TRS	Prêts de titres	
---	-----------------	--

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus			
- OPC			
- Gestionnaire			
- Tiers			
Coûts			
- OPC			
- Gestionnaire			
- Tiers			

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

N/A - Garantie en cash uniquement.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres.

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM),
- o Dépôt,
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité,
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité,
- o Prises en pension ».

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

N/A - Garantie en cash uniquement.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

N/A – Pas d'opération d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Le dispositif de liquidité mis en place au sein de la Société de gestion qui gère le FCP s'appréhende dans un contexte global intégrant à la fois l'actif et le passif des fonds. Ce dispositif est intégré à la politique de gestion des risques de la Société de gestion, avec révision de cette politique a minima une fois par an.

Le suivi du risque de liquidité à l'actif est réalisé avec des modèles et des hypothèses distincts selon les classes d'actifs. Le risque de liquidité est analysé en situation de scenario normal d'une part et en situation de stress test d'autre part.

Afin d'encadrer le risque de liquidité de chaque portefeuille, la Société de gestion mesure également la proportion du portefeuille pouvant être cédée en un jour.

Sur cette mesure, des seuils d'alerte sont définis pour chaque portefeuille ou famille de portefeuilles.

Les franchissements de seuils d'alerte sont présentés lors du Comité des Risques de la Société de gestion qui prend alors les mesures adéquates compte tenu du profil de liquidité des portefeuilles et de l'origine du franchissement de seuil.

CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION

Au minimum une fois par an, et sauf évènement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX. SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

La sélection des titres en portefeuille s'effectue par une double approche, à la fois financière et ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). L'approche ESG de type « Best in class » permet de préciser l'univers investissable du fonds sur la base de l'univers d'investissement. Chaque émetteur est analysé selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La définition de l'univers investissable s'effectue en deux étapes :

- Une première étape consiste à appliquer un filtre normatif. Cette étape permet d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.
- Dans un second temps, une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est réalisée. Cette approche permet de mesurer la performance des émetteurs au regard de celles de tous les autres émetteurs d'un secteur d'activité donné afin d'orienter les investissements du fonds vers les acteurs les plus vertueux. Ainsi, est étudié un ensemble de critères sur chacun des enjeux : environnementaux (par exemple les émissions de CO2), sociaux (comme le taux de fréquence des accidents au sein des sociétés) et gouvernance (comme l'éthique des affaires).

Le poids de ces différents critères est établi, secteur par secteur, selon l'importance qu'ils revêtent. Cette performance est transcrite par un rating allant de A à E (A étant attribué aux acteurs les plus performants).

L'univers investissable est alors constitué des émetteurs notés de A à D. L'application du filtre ESG permet d'exclure 20% de l'univers d'investissement, à savoir les valeurs les moins bonnes d'un point de vue de l'univers investissable best in class après application du premier filtre normatif. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

- « Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »
- « Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le souscripteur est invité à se reporter au site www.federal-finance.fr où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du l° du l de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 100,48%.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION

I - Principes généraux de la politique de rémunération

Federal Finance Gestion, société de gestion filiale à 100 % du groupe Crédit Mutuel Arkéa (le Groupe) emploie des salariés assurant la gestion financière, les activités d'analyse et la gestion des risques. Federal Finance Gestion est soumise notamment à la Directive AIFM, à la Directive OPCVM V et au Règlement Général de l'AMF. Les dispositions de la présente politique de rémunération respectent les prescriptions de ces textes.

Federal Finance Gestion fait partie de l'Unité Economique et Sociale dite « Arkade » (ou UES Arkade). Ses salariés sont couverts par la convention collective et les accords d'entreprise en vigueur au sein de l'UES Arkade.

Par ailleurs, Arkéa Société des Cadres de Direction (Arkéa SCD ou ASCD) également filiale à 100% du groupe Crédit Mutuel Arkéa met à disposition de Federal Finance Gestion des salariés ayant le statut de cadres de direction ou cadres dirigeants.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion s'inscrit donc pleinement dans celle du Groupe.

Conçue pour favoriser une gestion saine et effective des risques, la politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa et de Federal Finance Gestion (FFG) est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme du Groupe, n'encourage pas une prise de risque excédant le niveau de risque défini par le Groupe et comprend des mesures destinées à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération tient compte, dans ses principes, des objectifs suivants :

- L'alignement avec la Raison d'Être du groupe Crédit Mutuel Arkéa et la feuille de route de Crédit Mutuel Arkea, Entreprise à Mission, telles qu'elles ont été définies par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa:
 - En s'inscrivant dans la stratégie économique et les objectifs, valeurs et intérêts du groupe Crédit Mutuel Arkéa ;
 - En intégrant des éléments d'appréciation à la fois financiers et non-financiers, de sorte que la politique de rémunération mise en place s'attache à maintenir une cohérence entre la rémunération globale des collaborateurs, les performances du groupe Crédit Mutuel Arkéa et les performances individuelles des collaborateurs ;
- La nécessité pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa d'attirer, motiver et retenir des profils reconnus comme performants et particulièrement compétents dans les domaines d'activité du groupe Crédit Mutuel Arkéa.
- La cohérence entre les conditions de rémunération et d'emploi des salariés du groupe Crédit Mutuel Arkéa (notamment la structure de rémunération, les critères d'appréciation ou l'évolution des rémunérations) et avec les pratiques de marché observées dans les entreprises du même secteur.
- Tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et de la conformité à la réglementation et en veillant à la prévention des conflits d'intérêts et à l'équité des décisions prises.

Pour être motivante et reconnaissante, la politique de rémunération est axée sur l'appréciation équitable et objective des performances individuelles et/ou collectives.

La politique de rémunération s'inscrit dans une politique de ressources humaines globale visant à favoriser la compétitivité de l'entreprise, à développer les compétences, à créer un climat social serein et à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa met en avant une finance responsable, et la politique de rémunération de Federal Finance Gestion reflète cette philosophie.

La rémunération globale des collaborateurs de Federal Finance Gestion est constituée par :

- La rémunération fixe.
- La rémunération variable annuelle individuelle,
- La rémunération variable collective,
- Les périphériques de rémunération pouvant être mis en place dans les entités du Groupe :
 - Epargne salariale,
 - Protection santé et prévoyance,
 - Retraite surcomplémentaire,
 - Avantages en nature.

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

• Intégration des risques en matière de durabilité dans les pratiques de rémunération

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est en cours d'élaboration d'une démarche qui vise une intégration cohérente et graduelle des risques en matière de durabilité au sein de sa politique de rémunération.

Federal Finance Gestion inclut des critères d'impacts ESG et de durabilité dans sa politique de rémunération, conditionnant l'attribution et le versement des éléments de rémunération variables.

• Ecart de rémunération hommes – femmes

Le groupe Crédit Mutuel ARKEA porte depuis plusieurs années une attention particulière à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en mettant en œuvre des dispositifs visant à supprimer définitivement les écarts de rémunération. Ainsi, avec une moyenne pondérée de l'index d'égalité femmes-hommes de 92,4/100 en 2023 au niveau du Groupe (94/100 au niveau de l'UES Arkade), largement supérieure aux exigences réglementaires, Crédit Mutuel Arkéa prouve son engagement durable pour la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination.

Les objectifs du Groupe et de Federal Finance Gestion en la matière sont de promouvoir dans la durée l'égalité professionnelle et réaliser les conditions d'une véritable égalité dans toutes les étapes de la vie professionnelle.

La présente politique de rémunération, fondée sur le principe de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un même travail ou un travail de même valeur, s'inscrit dans ce cadre.

II - Types de rémunération versés par Federal Finance Gestion

Selon son statut chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie des éléments décrits ci-après en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

Rémunération fixe

La rémunération fixe permet de retenir et motiver les collaborateurs et valorise l'expérience professionnelle et les responsabilités assumées dans l'exercice d'un poste, ainsi que le rôle et le poids de la fonction dans l'organisation en ligne avec les études de marché réalisées régulièrement. Elle représente une part significative de la rémunération totale et sert, le cas échéant, de base pour déterminer les cibles et plafonds des rémunérations variables applicables en fonction des collaborateurs.

• Rémunération variable annuelle individuelle

Les montants de rémunérations variables ainsi que leur versement par tranches successives n'entravent pas la capacité de Federal Finance Gestion à maintenir une assise financière saine ou renforcer ses fonds propres.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l'impact sur le profil de risque de Federal Finance Gestion. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et des procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires.

La rémunération variable annuelle dépend des performances financières et extra-financières et des contributions des collaborateurs à la réussite de la stratégie du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Pour être aligné avec la réglementation, le dispositif de rémunération variable de Federal Finance Gestion respecte les points suivants :

- le montant de variable est établi en combinant l'évaluation des performances de l'individu et de l'unité opérationnelle concernée avec celle des résultats d'ensemble de la société ;
- l'évaluation de la performance doit prendre en compte des critères financiers et non financiers.

Complémentaire de la rémunération fixe, la rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles au regard des objectifs fixés.

Elle rémunère :

- La performance, qui est définie par la réalisation des missions avec succès et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de cette dernière en deçà de 100% de réalisation ne peut donner lieu à un taux de rémunération variable supérieur à la cible ;
- La surperformance, qui quant à elle, est constatée lorsque les missions sont menées avec succès et que la réalisation d'objectifs est supérieure à 100%. Dans cette situation, le taux de variable peut être supérieur à la cible, dans la limite du plafond.

Au sein de Federal Finance Gestion, deux populations bénéficient d'un mécanisme de rémunération variable individuelle :

- Les gérants salariés de la société de gestion :

Les gérants de Federal Finance Gestion bénéficient d'une part de rémunération variable afin d'améliorer la performance et la qualité de gestion des fonds gérés par l'entité. Le montant maximal de la rémunération variable est égal à 25% de la rémunération annuelle brute de chaque collaborateur et affectée d'une décote de 25% les deux premières années dans la fonction. Le versement est conditionné à un critère de déclenchement au niveau de l'entité dans son ensemble : le RNPG de Federal Finance Gestion doit être positif.

Les personnels mis à disposition par Arkea SCD :

S'agissant des personnels mis à disposition par Arkea SCD, la répartition part Groupe/individuelle, mais également les taux cibles et plafonds de rémunération variable, varient selon le collège d'appartenance. La part variable de la rémunération totale ne peut excéder le montant de la part fixe de cette rémunération.

La rémunération variable annuelle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

Federal Finance Gestion est en mesure de remplir les conditions pour bénéficier du principe de proportionnalité posé par la Directive AIFM et la Directive OPCVM V. Le principe de proportionnalité autorise, pour l'ensemble de ses collaborateurs, à s'affranchir des contraintes relatives au processus de paiement de la rémunération variable (paiement d'une partie de la rémunération variable sous forme d'instruments, « conservation » de la rémunération variable telle que définie par l'ESMA, « report » d'une partie de la rémunération variable).

Si, compte tenu d'évolutions ultérieures, les primes du personnel identifié devaient s'accroître significativement pour représenter plus de 30 % de la rémunération fixe et plus de 100 000 euros par an, Federal Finance Gestion prendrait, en concertation avec le groupe, les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences posées par les Directives AIFM et OPCVM V.

Le principe de proportionnalité a également dispensé Federal Finance Gestion de l'obligation de créer un comité de rémunérations. Cependant la fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue, pour l'ensemble des rémunérations (Federal Finance Gestion et ASCD), au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

Les personnels des fonctions de contrôle indépendant (incluant les fonctions de gestion des risques, de vérification de la conformité et d'audit interne) et plus généralement les personnels des unités chargées de la validation des opérations, ne bénéficient pas de dispositif de rémunération variable annuelle. Ainsi la rémunération de ces collaborateurs est conçue de façon à ne pas favoriser de prise de risques excessive.

Autres éléments de rémunérations et avantages sociaux

o Primes exceptionnelles

Des primes discrétionnaires peuvent être attribuées aux salariés de Federal Finance Gestion (ne sont pas concernés les collaborateurs bénéficiant de rémunérations variables individuelles), ou aux salariés mis à disposition par Arkea SCD, dans des circonstances très particulières (mission particulière et/ou investissement exceptionnel) et dans le respect du cadrage des négociations annuelles sur les rémunérations validé par le Comex du Groupe.

o Epargne salariale

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée.

Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective ont été développés afin d'être au plus près de la création de la valeur (participation/intéressement).

o Dispositifs de protection sociale

Les avantages sociaux sont fonction des statuts collectifs applicables. Ils viennent en complément des autres formes de rémunération et visent notamment à protéger le collaborateur contre les aléas de la vie (prévoyance, frais de santé) et favoriser la préparation de sa retraite (Plan Épargne Retraite).

III - Personnel identifié

La rédaction de la présente politique de rémunération est conforme aux principes énoncés aux articles 319-10 et 321-125 du RGAMF concernant les personnes dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des sociétés de gestion de portefeuille ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent (i.e. « personnel identifié »).

Federal Finance Gestion a recensé le personnel ainsi identifié au sens des Directives et de l'article L533-22-2 du Code Monétaire et Financier, lequel est constitué :

- du Président et des membres du Directoire,
- des gérants financiers,
- des responsables des fonctions support,
- des contrôleurs des risques,
- du RCCI,
- des contrôleurs internes,

soit 51 personnes au 31 décembre 2023, dont 7 faisant l'objet d'une mise à disposition.

IV - Gouvernance en matière de politique de rémunération

La fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa instauré conformément à la Directive 2010/76/UE du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010, lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est soumise à l'avis du Comité des rémunérations du Groupe Credit Mutuel Arkéa et à la validation du Conseil de Surveillance de Federal Finance Gestion.

La politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa est définie par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa sur proposition de son Comité des rémunérations avec l'appui des directions centrales dans son élaboration et sa mise en œuvre.

La composition de ce Comité des rémunérations est précisée sous https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5016/fr/comites-specialises et les missions de ce comité figurent au § 2.2.3.2 du Document d'Enregistrement Universel de Crédit Mutuel Arkéa (https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5022/fr/informations-financieres)

V - Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est globalement sécuritaire et prévue par les textes internes de l'entreprise. Elle est encadrée par un budget annuel dont le suivi est centralisé à la Direction des ressources humaines de Crédit Mutuel Arkéa. Les enveloppes annuelles sont présentées aux instances du personnel ; leur utilisation est publiée dans les rapports sociaux de l'entreprise. Ces derniers reprennent le détail des enveloppes utilisées : enveloppes de promotions, enveloppes de primes, variation globale de la masse salariale. Il est rappelé que les salaires font l'objet d'un examen annuel en commission de négociation dans le cadre de la négociation annuelle sur les rémunérations (NAR) qui porte notamment sur les salaires effectifs et l'épargne salariale.

Le Comité de rémunération du Crédit Mutuel Arkéa procède à l'examen de la politique de rémunération de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion s'assure que la politique de rémunération est appliquée conformément aux principes qui ont été arrêtés.

VI - Eléments chiffrés 2023

PRENEURS DE RISQUE - FEDERAL FINANCE GESTION SYNTHESE DES REMUNERATIONS VERSEES EN 2023

	nombre de salariés	rémunérations fixes ⁽¹⁾	rémunérations variables ⁽²⁾	TOTAL
	71	3 594 486 euros	1 249 150 euros	4 843 636 euros
Dont preneurs de risques	55	3 257 092 euros	1 096 631 euros	4 353 723 euros

⁽¹⁾ rémunération fixe + indemnités mensuelles fixes + avantages en nature (2) rémunération variable + primes exceptionnelles + intéressement participation abondement

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION 1 Allée Louis Lichou 29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 8350064 32.

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	78 762 399,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	78 762 399,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	157 769,08
OPCVM	157 769,08
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	263 153,31
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	79 183 322,03
Créances et comptes d'ajustement actifs	186 005,62
Comptes financiers	12 541,26
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	198 546,88
Total de l'actif I+II	79 381 868,91

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	74 857 273,73
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	3 531 293,26
Capitaux propres I	78 388 566,99
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	78 388 566,99
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	617 255,93
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	617 255,93
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	376 045,95
Concours bancaires	0,04
Sous-total autres passifs IV	376 045,99
Total Passifs : I+II+III+IV	79 381 868,91

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	3 050 612,40
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	75 610,99
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	41 814,10
Sous-total produits sur opérations financières	3 168 037,49
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	-75 610,99
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-80 867,49
Sous-total charges sur opérations financières	-156 478,48
Total revenus financiers nets (A)	3 011 559,01
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-955 040,79
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-955 040,79
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 056 518,22
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	630 744,02
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 687 262,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	,
Plus ou moins-values réalisées	-5 472 467,20
Frais de transactions externes et frais de cession	-23 609,98
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-5 496 077,18
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-669 048,73
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-6 165 125,91

Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	4 938 730,37
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-371,63
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	4 938 358,74
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	2 070 798,19
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	7 009 156,93
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	3 531 293,26

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment « AIS Venn Collective Alpha Europe » est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVEALPHA EUROPE INDEX » (code Bloomberg : VENNUE Index), et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes.

La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. Le compartiment a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du compartiment et celle de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX (tracking error) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE INDEX.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	30/12/2024
Actif net Global en EUR	18 852 442,96	49 185 017,14	36 778 917,27	51 390 352,66	78 388 566,99
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I en EUR					
Actif net	3 628 065,60	16 276 994,00	10 132 539,95	26 343 019,65	41 126 126,67
Nombre de titres	33 047,999	110 815,008	79 405,778	176 847,477	262 650,177
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	109,78	146,88	127,60	148,95	156,58
unitaire sur plus et moins-values nettes	-7,88	38,43	-18,07	15,50	-12,30
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,19	-1,32	-1,12	6,59	5,96
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P en EUR					
Actif net	15 224 377,36	32 908 023,14	26 646 377,32	25 047 333,01	37 262 440,32
Nombre de titres	140 015,852	228 017,624	214 229,512	173 887,054	248 077,713
Valeur liquidative unitaire	108,73	144,32	124,38	144,04	150,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-7,89	37,97	-17,65	15,15	-11,82
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,11	-2,34	-2,12	5,29	4,51

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme :
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I) - Description des méthodes de valorisation des instruments financiers :

Conformément à la réglementation, Federal Finance Gestion précise les méthodes d'évaluation de chaque nature d'instruments financiers et les modalités pratiques de valorisation.

♦ Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal.

Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

- ♦ Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issus soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT
- ♦ Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.
- ♦ Les Titres de Créances Négociables
- Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus : BGN/CBBT.
- Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.
- Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation.

Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

- Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'€STR ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.
- Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général l'€STR ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).
- ♦ Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

♦ Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

♦ Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

- ♦ Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :
- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.
- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.
- ♦ Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs (place 249)

♦ Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

II) - Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché. Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent. Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- Tous les revenus résultant de techniques de gestion efficace de portefeuille, nets des coûts opérationnels directs et indirects doivent être restitués au compartiment.

Part P

Frais facturés à l'OPCVM – Action P	Assiette	Taux barème
Frais de gestion		
Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,80 % TTC Taux maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissions de mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Part I

Frais facturés à l'OPCVM – Action I	Assiette	Taux barème
Frais de gestion Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,00% TTC Taux maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissionsde mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^(*) Les frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion sont détaillés dans la position AMF DOC-2011-05

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I	Capitalisation	Capitalisation
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	51 390 352,66
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	53 838 231,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-28 338 817,25
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 056 518,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-5 496 077,18
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4 938 358,74
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	78 388 566,99

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I		
Actions souscrites durant l'exercice	192 941,622	31 187 999,73
Actions rachetées durant l'exercice	-107 138,922	-17 638 113,94
Solde net des souscriptions/rachats	85 802,700	13 549 885,79
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	262 650,177	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P		
Actions souscrites durant l'exercice	143 353,000	22 650 232,07
Actions rachetées durant l'exercice	-69 162,341	-10 700 703,31
Solde net des souscriptions/rachats	74 190,659	11 949 528,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	248 077,713	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I FR0013432762	Capitalisation	Capitalisation	EUR	41 126 126,67	262 650,177	156,58
AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P FR0013432754	Capitalisation	Capitalisation	EUR	37 262 440,32	248 077,713	150,20

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays					
Montants exprimés en milliers	Exposition	Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5	
EUR		ITALIE	ALLEMAGNE	FRANCE	FINLANDE	BELGIQUE	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	
Actif							
Actions et valeurs assimilées	78 762,40	27 680,03	22 628,91	17 599,34	6 258,05	3 550,02	
Opérations temporaires sur titres							
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Hors-bilan							
Futures		NA	NA	NA	NA	NA	
Options		NA	NA	NA	NA	NA	
Swaps	155 896,28	NA	NA	NA	NA	NA	
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA	
Total	234 658,68						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers	Exposition	Décompositio	n de l'expositio	Décomposition par niveau de deltas		
EUR	+/-		1 <x<=5 ans<="" th=""><th>> 5 ans</th><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ventilation des expositions par type de taux				
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	
Actif						
Dépôts						
Obligations						
Titres de créances						
Opérations temporaires sur titres						
Comptes financiers	12,54				12,54	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Emprunts						
Comptes financiers						
Hors-bilan						
Futures	NA					
Options	NA					
Swaps	NA					
Autres instruments financiers	NA					
Total					12,54	

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	12,54						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	12,54						

^(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR	SEK	NOK			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	0,06				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	0,06				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
JP MORGAN INTERNATIONAL BANK LTD LONDON	263,15	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	149,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
JP MORGAN INTERNATIONAL BANK LTD LONDON		617,26
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	37 005,62
	Collatéraux	149 000,00
Total des créances		186 005,62
Dettes		
	Rachats à payer	105 980,94
	Frais de gestion fixe	270 065,01
Total des dettes		376 045,95
Total des créances et des dettes		-190 040,33

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/12/2024
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	304 389,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	647 900,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			157 769,08
	FR0007045109	ARKEA SUPPORT MONETAIRE SI	157 769,08
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			157 769,08

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	2 687 262,24
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	2 687 262,24
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 687 262,24

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	1 567 606,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 567 606,81
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 567 606,81
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 567 606,81
Total	1 567 606,81
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	1 119 655,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 119 655,43
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 119 655,43
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 119 655,43
Total	1 119 655,43
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-6 165 125,91
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-6 165 125,91
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-6 165 125,91

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3 231 035,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-3 231 035,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 231 035,05
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-3 231 035,05
Total	-3 231 035,05
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 934 090,86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2 934 090,86
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 934 090,86
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-2 934 090,86
Total	-2 934 090,86
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			78 762 399,64	100,48
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			78 762 399,64	100,48
Assurance			11 684 325,36	14,91
ALLIANZ SE-REG	EUR	10 421	3 083 573,90	3,93
AXA SA	EUR	73 493	2 507 581,16	3,20
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	6 442	3 137 898,20	4,01
SAMPO PLC	EUR	75 045	2 955 272,10	3,77
Automobiles			3 099 848,40	3,95
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	57 618	3 099 848,40	3,95
Banques commerciales			19 162 550,59	24,43
COMMERZBANK AG	EUR	189 347	2 977 481,58	3,80
ING GROEP NV	EUR	37 238	559 910,57	0,71
INTESA SANPAOLO	EUR	1 726 541	6 669 627,88	8,51
SOCIETE GENERALE SA	EUR	80 409	2 160 991,88	2,76
UNICREDIT SPA	EUR	176 367	6 794 538,68	8,65
Boissons			3 227 952,89	4,12
DAVIDE CAMPARI-M	EUR	536 383	3 227 952,89	4,12
Composants automobiles			5 852 458,64	7,47
FERRARI NV	EUR	8 640	3 563 136,00	4,55
MICHELIN (CGDE)	EUR	72 424	2 289 322,64	2,92
Courrier, fret aérien et logistique			2 825 912,72	3,61
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	83 164	2 825 912,72	3,61
Electricité			2 819 355,64	3,60
ENEL SPA	EUR	409 433	2 819 355,64	3,60
Equipements de communication			3 302 782,19	4,21
NOKIA OYJ	EUR	772 671	3 302 782,19	4,21
Industrie aérospatiale et défense			486 142,62	0,62
AIRBUS SE	EUR	3 149	486 142,62	0,62
Logiciels			3 325 686,20	4,24
SAP SE	EUR	14 074	3 325 686,20	4,24
Pétrole et gaz	20.1		4 605 415,43	5,88
ENI SPA	EUR	351 827	4 605 415,43	5,88
Produits pharmaceutiques	LOIN	001027	3 727 973,30	
·	EUD	4.070	·	4,76
MERCK KGAA UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR EUR	1 272 18 833	177 952,80 3 550 020,50	0,23 4,53
Produits pour l'industrie du bâtiment	LOIN	10 000		
·	EUD	04.040	2 987 412,96	3,81
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	34 916	2 987 412,96	3,81
Services aux collectivités		_	1 981 543,52	2,53
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	73 828	1 981 543,52	2,53

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication diversifiés			3 635 633,16	4,64
ORANGE	EUR	377 532	3 635 633,16	4,64
Services financiers diversifiés			5 409 772,00	6,90
AMUNDI SA	EUR	32 026	2 036 853,60	2,60
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	15 166	3 372 918,40	4,30
Soins et autres services médicaux			627 634,02	0,80
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	18 713	627 634,02	0,80
TITRES D'OPC			157 769,08	0,20
ОРСУМ			157 769,08	0,20
Gestion collective			157 769,08	0,20
Arkea Support Monetaire SI	EUR	14	157 769,08	0,20
Total			78 920 168,72	100,68

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				
Type d'opération	A -4:5	Danaif	Devises à recevoir (+)		Devis	Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total							

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Natura dia managanta	Quantité ou	Valeur actuelle présentée au bilan Montant de l'exposi		Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
JPM PEA	78 072 617,51	0,00	-617 255,93	78 072 617,51
JPM PERF	77 823 660,39	263 153,31	0,00	77 823 660,39
Sous-total 3.		263 153,31	-617 255,93	155 896 277,90
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		263 153,31	-617 255,93	155 896 277,90

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

National discourants	Quantité ou	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

National discourants	Quantité ou	Valeur actuelle présentée au bilan Montant de l'expo	Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.					
2. Options					
Sous-total 2.					
3. Swaps					
Sous-total 3.					
4. Autres instruments					
Sous-total 4.					
Total					

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	78 920 168,72
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-354 102,62
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	198 546,88
Autres passifs (-)	-376 045,99
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	78 388 566,99

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE I	EUR	262 650,177	156,58
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA EUROPE P	EUR	248 077,713	150,20

AIS VENN SMART ALPHA EUROPE

COMPTES ANNUELS 29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	54 674 058,55	39 269 043,98
Actions et valeurs assimilées	49 992 045.52	38 188 518,79
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	49 992 045,52	38 188 518,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0.00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0.00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	4 639 383,04	220 072,02
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 639 383,04	220 072,02
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	42 629,99	860 453,17
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	42 629,99	860 453,17
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	27 458,26	951 888,80
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 458,26	951 888,80
COMPTES FINANCIERS	220 622,81	0,00
Liquidités	220 622,81	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	54 922 139,62	40 220 932,78

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	43 926 460,17	42 540 282,73
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	5 376 409,09	-5 216 824,18
Résultat de l'exercice (a,b)	2 087 483,40	-544 541,28
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	51 390 352,66	36 778 917,27
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	455 057,90
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	455 057,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	455 057,90
DETTES	3 531 786,96	920 385,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 531 786,96	920 385,20
COMPTES FINANCIERS	0,00	2 066 572,41
Concours bancaires courants	0,00	2 066 572,41
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	54 922 139,62	40 220 932,78

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
JPM PEA 191023	0,00	39 000 008,36
JPM PEA 171024	50 000 000,00	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
SG PERF 191023	0,00	37 235 931,64
SG PERF 17/10/2024	51 344 005,50	0,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 512,52	1 508,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 535 427,15	56 561,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	8 314,67	1 570,10
Produits sur instruments financiers à terme	10 227,15	15 075,81
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 557 481,49	74 714,92
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	16 257,68	3 080,65
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	3 934,97
Charges sur dettes financières	13 003,21	12 980,04
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	29 260,89	19 995,66
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 528 220,60	54 719,26
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	636 632,94	648 705,92
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 891 587,66	-593 986,66
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	195 895,74	49 445,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 087 483,40	-544 541,28

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I) - Description des méthodes de valorisation des instruments financiers :

Conformément à la réglementation, Federal Finance Gestion précise les méthodes d'évaluation de chaque nature d'instruments financiers et les modalités pratiques de valorisation.

♦ Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal.

Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

- ♦ Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issus soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT
- ♦ Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.
- ♦ Les Titres de Créances Négociables
 - Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus : BGN/CBBT.
 - Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.

• Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation.

Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

- Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'€STR ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.
- Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général l'€STR ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).

♦ Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

◆ Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

♦ Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

- Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :
- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.
- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.
- ♦ Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs (place 249)

♦ Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

II) - Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché. Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent. Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- Tous les revenus résultant de techniques de gestion efficace de portefeuille, nets des coûts opérationnels directs et indirects doivent être restitués au compartiment.

Part P

Frais facturés à l'OPCVM – Action P	Assiette	Taux barème
Frais de gestion		
Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,80 % TTC Taux maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissions de mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Part I

Frais facturés à l'OPCVM – Action I	Assiette	Taux barème
Frais de gestion Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,00% TTC Taux maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissionsde mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^(*) Les frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion sont détaillés dans la position AMF DOC-2011-05

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE I	Capitalisation	Capitalisation
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P	Capitalisation	Capitalisation

AIS VENN SMART ALPHA EUROPE: COMPTES ANNUELS 29/12/2023

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	36 778 917,27	49 185 017,14
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	36 352 520,02	9 608 210,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 080 586,17	-14 700 935,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 665 354,09	6 298 006,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 710 870,79	-12 638 301,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	20 324 490,00	31 941 353,10
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-19 233 515,60	-31 123 844,50
Frais de transactions	-101 195,44	-15 813,26
Différences de change	-316 745,21	-241 750,34
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	183 162,11	-356 528,58
Différence d'estimation exercice N	1 986 846,23	1 803 684,12
Différence d'estimation exercice N-1	-1 803 684,12	-2 160 212,70
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-362 765,28	-582 510,45
Différence d'estimation exercice N	42 629,99	405 395,27
Différence d'estimation exercice N-1	-405 395,27	-987 905,72
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 891 587,66	-593 986,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	51 390 352,66	36 778 917,27

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Autres	50 000 000,00	97,29
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	50 000 000,00	97,29
AUTRES OPÉRATIONS		
Autres	51 344 005,50	99,91
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	51 344 005,50	99,91

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 622,81	0,43
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(°)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	220 622,81	0,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(^{\}star})$ Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

, ,	Devise 1 SEK		Devise 2 NOK		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	10 414 219,38	20,26	3 238,93	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	46,09	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	27 458,26
TOTAL DES CRÉANCES		27 458,26
DETTES		
	Achats à règlement différé	3 366 099,24
	Rachats à payer	5 205,90
	Frais de gestion fixe	160 481,82
TOTAL DES DETTES		3 531 786,96
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-3 504 328,70

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE I		
Actions souscrites durant l'exercice	190 057,273	27 017 699,17
Actions rachetées durant l'exercice	-92 615,574	-13 243 891,81
Solde net des souscriptions/rachats	97 441,699	13 773 807,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	176 847,477	
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P		
Actions souscrites durant l'exercice	67 148,539	9 334 820,85
Actions rachetées durant l'exercice	-107 490,997	-14 836 694,36
Solde net des souscriptions/rachats	-40 342,458	-5 501 873,51
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	173 887,054	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises O,00 Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises O,00 Commissions de souscription acquises O,00 Commissions de souscription acquises		
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises O,00 Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises O,00 Commissions de souscription acquises O,00 Commissions de souscription acquises		En montant
Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises O,00 Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises 0,00 Commissions de souscription acquises	Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE I	
Commissions de rachat acquises Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises 0,00	Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises 0,00	Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises 0,00	Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises 0,000	Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P	
	Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de rachat acquises 0,00	Commissions de souscription acquises	0,00
	Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	199 794,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	436 837,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 639 383,04
	FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	4 639 383,04
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			4 639 383,04

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 087 483,40	-544 541,28
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 087 483,40	-544 541,28

	29/12/2023	30/12/2022
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 166 032,71	-89 225,72
Total	1 166 032,71	-89 225,72

	29/12/2023	30/12/2022
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	921 450,69	-455 315,56
Total	921 450,69	-455 315,56

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 376 409,09	-5 216 824,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 376 409,09	-5 216 824,18

	29/12/2023	30/12/2022
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 741 406,74	-1 435 036,56
Total	2 741 406,74	-1 435 036,56

	29/12/2023	30/12/2022
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 635 002,35	-3 781 787,62
Total	2 635 002,35	-3 781 787,62

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021 30/12/2022	
Actif net Global en EUR	18 852 442,96	49 185 017,14 36 778 9		51 390 352,66
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE I en EUR				
Actif net	3 628 065,60	16 276 994,00	10 132 539,95	26 343 019,65
Nombre de titres	33 047,999	110 815,008	79 405,778	176 847,477
Valeur liquidative unitaire	109,78	146,88	127,60	148,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-7,88	38,43	-18,07	15,50
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,19	-1,32	-1,12	6,59
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P en EUR				
Actif net	15 224 377,36	32 908 023,14	26 646 377,32	25 047 333,01
Nombre de titres	140 015,852	228 017,624	214 229,512	173 887,054
Valeur liquidative unitaire	108,73	144,32	124,38	144,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-7,89	37,97	-17,65	15,15
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,11	-2,34	-2,12	5,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	28 311	2 291 492,34	4,46
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	2 722	531 470,50	1,03
TOTAL ALLEMAGNE			2 822 962,84	5,49
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	40 558	1 594 334,98	3,10
TOTAL BELGIQUE			1 594 334,98	3,10
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	39 107	1 637 410,09	3,19
TOTAL FINLANDE			1 637 410,09	3,19
FRANCE				
AMUNDI	EUR	32 026	1 972 801,60	3,84
AXA	EUR	73 493	2 167 308,57	4,21
MICHELIN (CGDE)	EUR	72 424	2 350 883,04	4,58
ORANGE	EUR	377 532	3 890 089,73	7,57
SOCIETE GENERALE SA	EUR	80 409	1 931 826,23	3,76
TOTALENERGIES SE	EUR	71 672	4 414 995,20	8,59
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	73 828	2 108 527,68	4,10
TOTAL FRANCE			18 836 432,05	36,65
ITALIE			•	,
ENEL SPA	EUR	351 679	2 366 799,67	4,61
ENI SPA	EUR	256 805	3 941 443,14	7,67
INTESA SANPAOLO	EUR	881 908	2 331 323,80	4,53
UNICREDIT SPA	EUR	176 367	4 332 455,36	8,43
TOTAL ITALIE			12 972 021,97	25,24
NORVEGE			,	
DNB BANK ASA	NOK	1	19,25	0,00
YARA INTERNATIONAL	NOK	100	3 219,68	0,01
TOTAL NORVEGE			3 238,93	0,01
PAYS-BAS			0 _00,00	,,,,,
AEGON NV	EUR	326 110	1 711 425,28	3,33
TOTAL PAYS-BAS	2011	020 110	1 711 425,28	3,33
SUEDE				,,,,,
BOLIDEN AB	SEK	55 805	1 576 525,71	3,07
HENNES AND MAURITZ B	SEK	118 558	1 880 953,42	3,66
SANDVIK AB	SEK	112 124	2 196 653,44	4,28
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	243 997	2 398 874,61	4,28
VOLVO AB-B-	SEK	100 444	2 361 212,20	4,67
TOTAL SUEDE	SER	100 444	10 414 219,38	20,27
TOTAL SOEDE TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			49 992 045,52	97,28
TOTAL Actions et valeurs assimilées			49 992 045,52	97,28
Organismes de placement collectif			.5 002 040,02	57,20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	428	4 639 383,04	9,03
TOTAL FRANCE			4 639 383,04	9,03
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 639 383,04	9,03
TOTAL Organismes de placement collectif			4 639 383,04	9,03
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
JPM PEA 171024	EUR	50 000 000	13 566,00	0,03
SG PERF 17/10/2024	EUR	51 344 005,5	29 063,99	0,05
TOTAL Autres swaps			42 629,99	0,08
TOTAL Autres instruments financiers à terme			42 629,99	0,08
TOTAL Instruments financier à terme			42 629,99	0,08
Créances			27 458,26	0,05
Dettes			-3 531 786,96	-6,87
Comptes financiers			220 622,81	0,43
Actif net			51 390 352,66	100,00

Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE P	EUR	173 887,054	144,04
Action AIS VENN SMARTALPHA EUROPE I	EUR	176 847,477	148,95

7. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'Article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'Article 6, premier alinéa du Règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit : AIS Venn Collective Alpha Europe

Identifiant d'entité juridique: 969500CT7WXNL32JDX65

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
••□ Oui	● ⊠ Non		
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de	☐ II promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables		
l'UE dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	□ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE □ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE		
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :%	☐ ayant un objectif social		
	☑ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables		



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la sélection des actifs financiers. Le fonds a mis en œuvre une approche ESG généraliste à travers une méthode "Best-in-Class". Ainsi, chaque émetteur a été analysé sur un ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, conduisant à une note ESG.

Ainsi le taux d'alignement aux caractéristiques E/S a été évalué selon la part des émetteurs bénéficiant d'une note ESG, sur total de l'actif net du fonds.

Le taux d'alignement des caractéristiques environnementales et sociales s'est élevé à 100.0%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité est la suivante : Concernant l'indicateur "Intensité Carbone Scope 1&2", le fonds a présenté une performance de 79.5 tCO2eq/M€.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

Au 31/12/2023, la performance de l'indicateur "Intensité Carbone Scope 1&2" était de 313.1 tCO2eq/M€.



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Non pertinent pour ce produit.

■ Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non pertinent pour ce produit.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non pertinent pour ce produit.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description Détaillée :

Non pertinent pour ce produit.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption. La taxinomie de l'UE établit un principe constant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte par la politique d'investissement mise en œuvre pour la sélection des titres détenus à l'actif du fonds.

Cette méthodologie permet d'identifier les sociétés dont les activités ont des incidences négatives sur les facteurs de durabilité, à savoir :

- Pacte Mondial des Nations Unies : Exclusion des sociétés qui contreviennent de façon sévère et/ou récurrente aux droits de l'Homme (PAI n°10).
- Exclusion des sociétés qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires dans les énergies fossiles non conventionnelles (PAI n°4).
- Armes controversées (PAI n°14): exclusion des sociétés impliquées dans la conception, la fabrication, la commercialisation et/ou le stockage de mines antipersonnel et/ou des armes dites controversées (mines antipersonnel, bombes à sous munitions, armements bactériologiques ou chimiques, munitions à uranium appauvri ou au phosphore blanc).

Si le fonds prend principalement en compte des indicateurs aux incidences environnementales évidentes, par son process d'exclusion des émetteurs les moins performants en matière ESG (évaluation faite sur des seuls critères environnementaux, sociaux et de gouvernance selon la méthodologie développée par Sustainalitycs avec une exclusion des 20 % des émetteurs les moins performants selon une approche Best-in-Class), l'ensemble des autres thématiques sont abordées.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

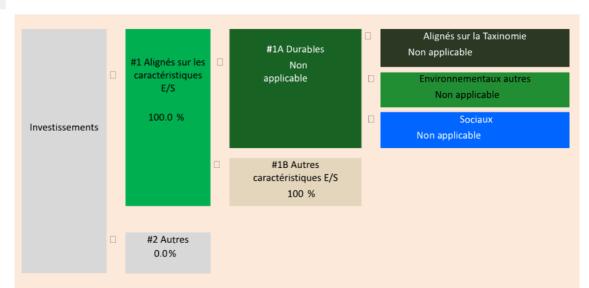
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Investissements les plus importants	Secteur	% actif	Pays
UNICREDIT SPA	Banques	8.7%	Italie
INTESA SANPAOLO	Banques	8.5%	Italie
ENI SPA	Pétrole	5.9%	Italie
ORANGE	Activités Régulées	4.6%	France
FERRARI NV	Automobile	4.5%	Italie
UNION CHIM BELGE	Santé	4.5%	Belgique
DEUTSCHE BOERSE	Immobilier Holdings - Diversifiés	4.3%	Allemagne
SAP SE	Technologiques	4.2%	Allemagne
NOKIA OYJ	Technologiques	4.2%	Finlande
DAVIDE CAMPARI-M	Consommation Non Cyclique	4.1%	Pays-Bas



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements durables ont été réalisés dans les secteurs suivants : Biotechnologie, Produits pharmaceutiques, Services publics multiples, Produits de construction, Services publics d'électricité, Composants automobiles, Services de télécommunications diversifiés, Automobiles, Logiciels, Marchés de capitaux, Équipement de communication, Aérospatiale et défense, Banques, Transport aérien et logistique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non pertinent pour ce produit.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitation des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l' énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conform	ıes
à la taxinomie de l'EU¹?	

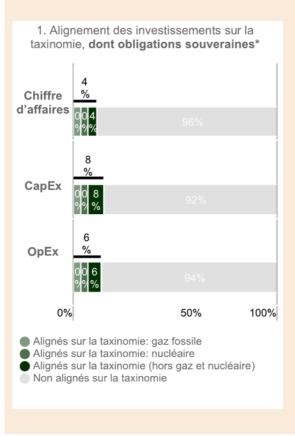
UIIII	e ue i	EU	:	
	Oui :			
			Dans le gaz fossile	Dans le nucléaire
\boxtimes	Non			

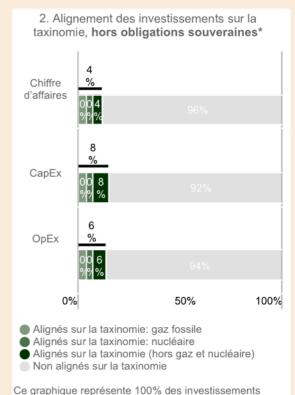
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires
 pour refléter la
 proportion des
 revenus provenant des
 activités vertes des
 sociétés dans
 lesquelles le produit
 financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissement qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissement du produit financier autres que les obligations souveraines.

totaux.





¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'EU que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'EU - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires

sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solution de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables. Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires :

%

Proportion des investissements réalisés dans des activités habilitantes :

9

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non pertinent pour ce produit.





représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non pertinent pour ce produit.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non pertinent pour ce produit.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres » , quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans cette catégorie sont les liquidités ainsi que les produits dérivés utilisés. Du fait de leur nature, ces produits ne prennent pas en compte les enjeux environnementaux et sociaux. Ainsi que, le cas échéant, les investissements dans des sociétés ou des OPC n'ayant pas fait l'objet d'une analyse extra financière.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Des contrôles rigoureux dans la mise en œuvre de la politique d'investissement responsable ont permis d'assurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales de façon continue. Sur la base des notations, indicateurs ESG et de notre politique d'exclusion, avec l'appui de notre Recherche ESG, le gérant a veillé à respecter les contraintes de notation minimale à l'achat et procédé à la vente de titres en cas de dégradation en dessous du seuil d'éligibilité. Par ailleurs, le département Maîtrise des Risques a vérifié le respect des contraintes réglementaires et statutaires extra-financières du fonds et alerte la Gestion ainsi que le Contrôle Permanent en cas de manquement. Enfin, le département « contrôle permanent » a vérifié la conformité et la bonne mise en œuvre de la méthodologie ESG ainsi que le dispositif de surveillance des contraintes ESG.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non pertinent : le fonds répliquant un indice, il n'y a par construction, pas d'écart significatif entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

L'indice de référence diffère d'un indice de marché large pertinent en ce qu'il intègre des critères extra-financiers dans la sélection des titres qui le composent.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non pertinent pour ce produit.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non pertinent : le fonds répliquant un indice, il n'y a par construction, pas d'écart significatif entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non pertinent pour ce produit.

Compartiment:

AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Nom du produit : AIS Venn Collective Alpha US (I)

Code ISIN: FR0013432747

Initiateur du PRIIP: Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. . Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations. www.federal-finance-gestion.fr

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'inf PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF. en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce

Date de production du document d'informations clés (DIC): 08/07/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type: Ce produit est un Compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS -OPCVM (SICAV)

soumis au droit français.

Classification Actions internationales éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Durée : La date de création du produit est le 17/10/2019, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Dès lors, vous ne pourrez pas échanger les actions que vous détenez dans ce compartiment contre les actions d'un autre compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS. Ce document

Objectifs: L'objectif de gestion du produit est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX » (code Bloomberg: VENNUS Index), exprimée en Euro et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes. La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. Le produit a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du produit t et celle de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX exprimée en Euro (tracking error) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX exprimée en Euro.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le produit s'expose de manière synthétique à un panier de valeurs de la zone

nord-américaine. La stratégie d'investissement se construit sur deux dimensions :

-La construction d'un portefeuille d'actifs de bilan :

La constitution d'un portefeuille d'actifs de bilan répond en permanence aux règles d'éligibilité du PEA. Ces actifs n'auront pas d'impacts significatifs sur la performance du produit mais participeront, de par leurs rendements, à financer la stratégie de hors bilan. La performance de ces actifs sera échangée contre celle de la stratégie propriétaire via des swaps de performance.

-Stratégie de hors-bilan :

Les stratégies de hors-bilan visent à prendre des positions longues sur un panier diversifié d'actions nord-américaines composant la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX » (code Bloomberg : VENNUS Index).

La stratégie propriétaire repose sur un algorithme développé par Venn Research dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. L'univers d'investissement de la stratégie propriétaire est composé des 500 plus grandes sociétés cotées aux Etats-Unis.

La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX est libellée en USD et calculée dividendes nets réinvestis. La stratégie propriétaire est une stratégie diversifiée qui représente un investissement dynamique dans un panier d'actions nord-américaines. La stratégie propriétaire est rebalancée trimestriellement au moyen d'un algorithme spécifique tel que mentionné dans le prospectus. L'administrateur de la stratégie propriétaire est LIXX, Venn Research, conseiller stratégique de LIXX, a développé un algorithme financier dédié à la composition de la stratégie propriétaire. Pour de plus amples informations sur la stratégie propriétaire, les investisseurs sont invités à se rendre sur le site Internet suivant ::

https://lixxinnovation.com/en/indices/. Le détail de la stratégie propriétaire, les données de performance ainsi que le détail de la méthode de calcul sont disponibles sur cette même page. Les investisseurs peuvent obtenir un exemplaire papier des règles de la stratégie propriétaire sous une semaine en adressant une demande écrite à LIXX GmbH, Fürstenwall 172a, 40217 Dusseldorf, Allemagne

Pour mettre en œuvre ses stratégies hors-bilan, le produit pourra s'exposer via des swaps de performance. Le produit ne couvre pas son risque de change et il y peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net.

L'actif du produit aura vocation à être investi en permanence à hauteur de 75% au moins en instruments financiers éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA): actions dont les émetteurs ont leur siège social dans un état de l'Union Européenne et tout autre instrument émis par un émetteur d'un autre état conformément à la réglementation en vigueur. Le produit pourra être également investi à hauteur des 25 % restant en actions ou titres non éligibles au PEA. Le produit se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de son actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire. Le produit peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européen de toutes classifications gérés par la Société de gestion et/ou par des sociétés de gestion externes, liées ou non.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementé, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture/exposition, dans la limite d'une fois l'actif net et sans recherche de surexposition.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement. Il est destiné à un investisseur qui cherche à investir principalement sur les marchés actions, via des OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger, qui peut supporter des pertes en capital et qui n'a pas besoin de garantie du capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Les actions de ce produit ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Produit de capitalisation des revenus. Les demandes de souscription ou de rachat sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées auotidiennement.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion: www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé). Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank. Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- -Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 192,52 €	2 299,67 €
	Rendement annuel moyen	-58,07 %	-25,47 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 887,09 €	9 742,38 €
	Rendement annuel moyen	-21,13 %	-0,52 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 164,71 €	18 528,31 €
	Rendement annuel moyen	11,65 %	13,13 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 782,18 €	24 042,13 €
	Rendement annuel moyen	57,82 %	19,18 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2021 et de 12/2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 01/2016 et de 01/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2016 et de 11/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

^{*}période de détention recommandée

Coûts au fil du temps

١	Couts au fil du temps :			
	Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans	typ vo
	Coûts totaux	107 €	629€	ba No
	Incidence des coûts annuels**	1,07 %	1,23 % chaque année	an da

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

 qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

composition des couts.		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	100 €
Coûts de transaction	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7€
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

^{*} Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance. Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite

dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France

sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-financegestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la

la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant :

https://www.federal- finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_101465/ais-venn-collective-alpha-us-i.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org/rubrique : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/07/2024.

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECO-KERHUON.

Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610

^{- 10 000} EUR sont investis.

^{*} Période de détention recommandée.

^{**} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,36 % avant déduction des coûts et de 13,13 % après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : AIS Venn Collective Alpha US (P)

Code ISIN: FR0013432739

Initiateur du PRIIP: Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. www.federal-finance-gestion.fr . Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce

PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC): 08/07/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS - soumis au droit français. OPCVM (SICAV)

Classification Actions internationales éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Durée: La date de création du produit est le 17/10/2019, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales. Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS. Le prospectus de la SICAV ARKEA IS FUNDS et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de la SICAV ARKEA IS FUNDS.

Objectifs: L'objectif de gestion du produit est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX » (code Bloomberg: VENNUS Index), exprimée en Euro et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes. La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés.

Le produit a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du produit et celle de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX exprimée en Euro (tracking error) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX exprimée en Euro.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le produit s'expose de manière synthétique à un panier de valeurs de la zone nord-américaine.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La stratégie d'investissement se construit sur deux dimensions :

-La construction d'un portefeuille d'actifs de bilan :

La constitution d'un portefeuille d'actifs de bilan répond en permanence aux règles d'éligibilité du PEA. Ces actifs n'auront pas d'impacts significatifs sur la performance du produit mais participeront, de par leurs rendements, à financer la stratégie de hors bilan. La performance de ces actifs sera échangée contre celle de la stratégie propriétaire via des swaps de performance.

-Stratégie de hors-bilan :

Les stratégies de hors-bilan visent à prendre des positions longues sur un panier diversifié d'actions nord-américaines composant la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX » (code Bloomberg : VENNUS Index).

La stratégie propriétaire repose sur un algorithme développé par Venn Research dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. L'univers d'investissement de la stratégie propriétaire est composé des 500 plus grandes sociétés cotées aux Etats-Unis.

La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX est libellée en USD et calculée dividendes nets réinvestis. La stratégie propriétaire est une stratégie diversifiée qui représente un investissement dynamique dans un panier d'actions nord-américaines. La stratégie propriétaire est rebalancée trimestriellement au moyen d'un algorithme spécifique tel que mentionné dans le prospectus. L'administrateur de la stratégie propriétaire est LIXX. Venn Research, conseiller stratégique deLIXX, a développé un algorithme financier dédié à la composition de la stratégie propriétaire. Pour de plus amples informations sur la stratégie propriétaire, les investisseurs sont invités à se rendre sur le site Internet suivant : : https://lixxinnovation.com/en/indices/. Le détail de la stratégie propriétaire, les données de performance ainsi que le détail de la méthode de calcul sont disponibles sur cette même page. Les investisseurs peuvent obtenir un exemplaire papier des règles de la stratégie propriétaire sous une semaine en adressant une demande écrite à LIXX GmbH, Fürstenwall 172a, 40217 Dusseldorf, Allemagne

Pour mettre en œuvre ses stratégies hors-bilan, le produit pourra s'exposer via des swaps de performance. Le Compartiment ne couvre pas son risque de change et il y peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net.

L'actif du produit aura vocation à être investi en permanence à hauteur de 75% au moins en instruments financiers éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA): actions dont les émetteurs ont leur siège social dans un état de l'Union Européenne et tout autre instrument émis par un émetteur d'un autre état conformément à la réglementation en vigueur. Le produit pourra être également investi à hauteur des 25 % restant en actions ou titres non éligibles au PEA. Le produit se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de son actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire. Le produit peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européen de toutes classifications gérés par la Société de gestion et/ou par des sociétés de gestion externes, liées ou non.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementé, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture/exposition, dans la limite d'une fois l'actif net et sans recherche de surexposition.

Investisseurs de détail visés: Ce produit s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement. Il est destiné à un investisseur qui cherche à investir principalement sur les marchés actions, via des OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger, qui peut supporter des pertes en capital et qui n'a pas besoin de garantie du capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Les actions de ce produit ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux EtatsUnis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Produit de capitalisation des revenus. Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank (pour les parts au porteur) ou d'IZNES (pour les parts au nominatif pur) tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé). Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank. Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- -Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 186,53 €	2 296,96 €
	Rendement annuel moyen	-58,13 %	-25,49 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 822,25 €	9 569,18 €
	Rendement annuel moyen	-21,78 %	-0,88 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 126,09 €	18 118,15 €
	Rendement annuel moyen	11,26 %	12,62 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 652,50 €	23 623,47 €
	Rendement annuel moyen	56,53 %	18,76 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2021 et de 12/2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2017 et de 03/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2016 et de 11/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

^{*}période de détention recommandée

Coûts au fil du temps :

couts au mi du temps :		
Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	187€	1 123 €
Incidence des coûts annuels**	1,87 %	2,15 % chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

- 10 000 EUR sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,80 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	180 €
Coûts de transaction	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7€
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

^{*} Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69,32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France

sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet

www.federal-finance-gestion.fr

ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant :

https://www.federal- finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_101461/ais-venn-collective-alpha-us.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier. La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/07/2024.Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP

^{*} Période de détention recommandée.

^{**} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,77 % avant déduction des coûts et de 12,62 % après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : AIS Venn Collective Alpha US (H)

Code ISIN: FR001400RT51

Initiateur du PRIIP: Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. www.federal-finance-gestion.fr . Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce

PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC): 08/08/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type: Ce produit est un Compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS - OPCVM (SICAV)

soumis au droit français.

Classification : Actions internationales éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Durée: La date de création du produit est le 17/10/2019, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Dès lors, vous ne pourrez pas échanger les actions que vous détenez dans ce compartiment contre les actions d'un autre compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS. Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS. Le prospectus de la SICAV ARKEA IS FUNDS et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de la SICAV ARKEA IS FUNDS.

Objectifs: L'objectif de gestion du produit est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX » (code Bloomberg: VENNUS Index), exprimée en Euro et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes. La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés.

Le produit a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du produit t et celle de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX exprimée en Euro (tracking error) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX exprimée en Euro. Les parts H ne sont pas exposées à l'évolution de la devise locale.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le produit s'expose de manière synthétique à un panier de valeurs de la zone nord-américaine.

La stratégie d'investissement se construit sur deux dimensions :

-La construction d'un portefeuille d'actifs de bilan :

La constitution d'un portefeuille d'actifs de bilan répond en permanence aux règles d'éligibilité du PEA. Ces actifs n'auront pas d'impacts significatifs sur la performance du produit mais participeront, de par leurs rendements, à financer la stratégie de hors bilan. La performance de ces actifs sera échangée contre celle de la stratégie propriétaire via des swaps de performance.

-Stratégie de hors-bilan :

Les stratégies de hors-bilan visent à prendre des positions longues sur un panier diversifié d'actions nord-américaines composant la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX » (code Bloomberg : VENNUS Index).

La stratégie propriétaire repose sur un algorithme développé par Venn Research dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. L'univers d'investissement de la stratégie propriétaire est composé des 500 plus grandes sociétés cotées aux Etats-Unis

La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX est libellée en USD et calculée dividendes nets réinvestis. La stratégie propriétaire est une stratégie diversifiée qui représente un investissement dynamique dans un panier d'actions nord-américaines. La stratégie propriétaire est rebalancée trimestriellement au moyen d'un algorithme spécifique tel que mentionné dans le prospectus. L'administrateur de la stratégie propriétaire est LIXX. Venn Research, conseiller stratégique de LIXX, a développé un algorithme financier dédié à la composition de la stratégie propriétaire. Pour de plus amples informations sur la stratégie propriétaire, les investisseurs sont invités à se rendre sur le site Internet suivant : : https://lixxinnovation.com/en/indices/. Le détail de la stratégie propriétaire, les données de performance ainsi que le détail de la méthode de calcul sont disponibles sur cette même page. Les investisseurs peuvent obtenir un exemplaire papier des règles de la stratégie propriétaire sous une semaine en adressant une demande écrite à LIXX GmbH, Fürstenwall 172a, 40217 Dusseldorf, Allemagne

Pour mettre en œuvre ses stratégies hors-bilan, le produit pourra s'exposer via des swaps de performance. La part H faisant l'objet d'opérations de couverture de change, les souscripteurs de cette part ne supportent qu'un risque de change résiduel. L'actif du produit aura vocation à être investi en permanence à hauteur de 75% au moins en instruments financiers éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA) : actions dont les émetteurs ont leur siège social dans un état de l'Union Européenne et tout autre instrument émis par un émetteur d'un autre état conformément à la réglementation en vigueur. Le produit pourra être également investi à hauteur des 25 % restant en actions ou titres non éligibles au PEA. Le produit se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de son actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire. Le produit peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européen de toutes classifications gérés par la Société de gestion et/ou par des sociétés de gestion externes, liées ou non.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementé, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture/exposition, dans la limite d'une fois l'actif net et sans recherche de surexposition.

Investisseurs de détail visés: Ce produit s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement. Il est destiné à un investisseur qui cherche à investir principalement sur les marchés actions, via des OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger, qui peut supporter des pertes en capital et qui n'a pas besoin de garantie du capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Les actions de ce produit ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Produit de capitalisation des revenus. Les demandes de souscription ou de rachat sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- -Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros				
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans	
Minimum		Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 192,52 €	2 299,67 €	
	Rendement annuel moyen	-58,07 %	-25,47 %	
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 887,09 €	9 742,38 €	
	Rendement annuel moyen	-21,13 %	-0,52 %	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 164,71 €	18 528,31	
	Rendement annuel moyen	11,65 %	13,13 %	
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 782,18 €	24 042,13	
	Rendement annuel moyen	57,82 %	19,18 %	

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2021 et de 12/2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 01/2016 et de 01/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2016 et de 11/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

^{*}période de détention recommandée

couts au fil du temps :				
Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans	ty v	
Coûts totaux	107 €	629€	b	
Incidence des coûts annuels**	1,07 %	1,23 % chaque année	a d	

es tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents ypes de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel yous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations pasées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

10 000 EUR sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

composition des couts .		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 0€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,80 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	180 €
Coûts de transaction	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

^{*} Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans. Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur I'OPC

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne: https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-demediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/08/2024

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest, Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers - n° GP 04/006 du 22 mars 2004 - TVA : FR 87 378 135 610.

Période de détention recommandée.

^{**} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,36 % avant déduction des coûts et de 13,13 % après cette

9. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changement de dénomination au 12/01/2024 :

AIS VENN SMART ALPHA US devient AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US

Le 8 août 2024, une nouvelle part H (FR001400RT51) du compartiment AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US a été créée.

Changement de dénomination à compter du 1er janvier 2025

AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US devient ADS - VENN COLLECTIVE ALPHA US

10. RAPPORT DE GESTION

L'objectif de gestion du compartiment « AIS Venn COLLECTIVE Alpha US » est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX » (code Bloomberg : VENNUS Index) exprimée en Euro, et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes. La stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés.

Le compartiment a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du compartiment et celle de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX exprimée en Euro (tracking error) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX exprimée en Euro. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique d'investissement du compartiment a consisté à répliquer la performance de la stratégie propriétaire VENN COLLECTIVE ALPHA US - exprimée en euro - par l'intermédiaire d'un contrat d'échange de performances. L'actif a été investi principalement en actions européennes éligibles au PEA.

En 2024, un changement a été apportés au compartiment :

• Il y a eu la création d'une part H sur le fonds au 08/08/2024

Environnement économique

Alors que la situation conjoncturelle européenne inquiète et que l'économie chinoise interroge, la croissance américaine a continué de faire preuve d'une vigueur exceptionnelle. Cette divergence s'est nettement ressentie sur les marchés financiers : le S&P 500 et le Nasdaq composite enregistrent des hausses respectives de 23 % et de 29 %, quand l'Eurostoxx 50 ne progresse « que » de 8 %. Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche n'est pas allé à l'encontre de l'enthousiasme des investisseurs.

La victoire du candidat républicain modifie en revanche les anticipations de la Réserve fédérale, dont la capacité à baisser davantage ses taux en 2025 devrait être limitée. La perspective d'un regain d'inflation, liée à la mise en place de droits de douane ou de restrictions sur l'immigration, a obligé les banquiers centraux et les investisseurs à revoir leur copie. En Europe, la reprise espérée de la demande ne s'est finalement pas matérialisée, alors que les incertitudes politiques pèsent sur le moral des chefs d'entreprise et des ménages.

Dans ce contexte, la Banque centrale européenne pourrait être contrainte de baisser ses taux davantage que ce qui était prévu il y a quelques mois encore. Enfin, la demande interne chinoise reste déprimée malgré les mesures déployées par Pékin. Le soutien pourrait toutefois se renforcer en début d'année, alors que les autorités politiques ont multiplié les déclarations appelant à un soutien budgétaire plus massif.

Performance du compartiment :

Sur l'exercice

- la performance de la part I du compartiment AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US est de +33.08%
- la performance de la part P du compartiment AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US est de +32.01% et celle de l'indicateur de référence est de +34.60%.

La part H porte du 08/08/2024 au 31/12/2024

• la performance de la part H du compartiment AIS VENN SMART ALPHA US est de +9.51% et celle de l'indicateur de référence est de +10.78%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titura	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	Acquisitions	Cessions
ARKEA SUPPORT MONETAIRE SI	74 227 700,88	72 690 417,73
AIRBUS SE	7 052 105,88	4 356 155,70
NORDEA BANK ABP	6 481 082,75	2 132 714,52
ASML HOLDING NV	5 328 066,00	2 401 911,00
ING GROEP NV	5 010 139,66	2 552 340,23
EVONIK INDUSTRIES AG	3 500 037,31	3 366 001,90
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	4 700 054,66	2 040 730,25
UNICREDIT SPA	5 654 540,19	336 533,55
DEUTSCHE BOERSE AG	2 254 120,00	2 545 477,00
INTESA SANPAOLO	4 400 001,23	356 473,50

11. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 101 694 427,14
- o Change à terme : 6 343 609,52

o Future : o Options :

o Swap: 95 350 817,62

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)	
	BNP PARIBAS FRANCE	
	CREDIT AGRICOLE CIB	
	JPMORGAN CHASE BANK NA	

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

^(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

^(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - règlement SFTR- en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
a) Titres et matières premiè	res prêtés				•
Montant					
% de l'Actif Net (*)					
*) % hors trésorerie et équivalent de	trésorerie				
o) Actifs engagés pour chac absolue	que type d'opéra	itions de finan	ncement sur titre	es et TRS exp	rimés en valeu
Montant					95 350 817,62
% de l'Actif Net					101,141
inancement					
d) 10 principales contrepart	ies en valeur ab	solue des acti	ifs et des passifs	s sans compe	ensation
JPMORGAN CHASE BANK NA				<u> </u>	95 350 817,62
ROYAUME-UNI					00 000 011,02
e) Type et qualité des garan	ties (collatéral)				
Туре					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- TCN - Cash					
- Cash					
- Cash Rating					
- Cash Rating	on des contrats				
- Cash Rating Monnaie de la garantie	on des contrats			X	
- Cash Rating Monnaie de la garantie Règlement et compensati	on des contrats			X	

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
g) Échéance de la garantie ve	entilée en fonct	tion des tranch	nes		
Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					
Ouvertes					
h) Échéance des opérations d	de financemen	t sur titres et 1	RS ventilée en	fonction des t	ranches
Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					95 350 817,62
Plus d'1 an					
Ouvertes					
i) Données sur la réutilisation	n des garanties				
Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					
j) Données sur la conservatio	on des garantie	s reçues par l'	OPC		
Caceis Bank					
Caceis Bank Titres					
Titres Cash	on des garantie	es fournies pa	r l'OPC		
Titres	on des garantie	es fournies pa	r l'OPC		

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus			
- OPC			
- Gestionnaire			
- Tiers			
Coûts			
- OPC			
- Gestionnaire			
- Tiers			

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

N/A - Garantie en cash uniquement.

i) Données sur la réutilisation des garanties

La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres.

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM),
- o Dépôt,
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité,
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité,
- o Prises en pension ».

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

N/A - Garantie en cash uniquement.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

N/A – Pas d'opération d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Le dispositif de liquidité mis en place au sein de la Société de gestion qui gère le FCP s'appréhende dans un contexte global intégrant à la fois l'actif et le passif des fonds. Ce dispositif est intégré à la politique de gestion des risques de la Société de gestion, avec révision de cette politique a minima une fois par an.

Le suivi du risque de liquidité à l'actif est réalisé avec des modèles et des hypothèses distincts selon les classes d'actifs. Le risque de liquidité est analysé en situation de scenario normal d'une part et en situation de stress test d'autre part.

Afin d'encadrer le risque de liquidité de chaque portefeuille, la Société de gestion mesure également la proportion du portefeuille pouvant être cédée en un jour.

Sur cette mesure, des seuils d'alerte sont définis pour chaque portefeuille ou famille de portefeuilles.

Les franchissements de seuils d'alerte sont présentés lors du Comité des Risques de la Société de gestion qui prend alors les mesures adéquates compte tenu du profil de liquidité des portefeuilles et de l'origine du franchissement de seuil.

CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION

Au minimum une fois par an, et sauf évènement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX. SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

La sélection des titres en portefeuille s'effectue par une double approche, à la fois financière et ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). L'approche ESG de type « Best in class » permet de préciser l'univers investissable du fonds sur la base de l'univers d'investissement. Chaque émetteur est analysé selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La définition de l'univers investissable s'effectue en deux étapes :

- Une première étape consiste à appliquer un filtre normatif. Cette étape permet d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.
- Dans un second temps, une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est réalisée. Cette approche permet de mesurer la performance des émetteurs au regard de celles de tous les autres émetteurs d'un secteur d'activité donné afin d'orienter les investissements du fonds vers les acteurs les plus vertueux. Ainsi, est étudié un ensemble de critères sur chacun des enjeux : environnementaux (par exemple les émissions de CO2), sociaux (comme le taux de fréquence des accidents au sein des sociétés) et gouvernance (comme l'éthique des affaires).

Le poids de ces différents critères est établi, secteur par secteur, selon l'importance qu'ils revêtent. Cette performance est transcrite par un rating allant de A à E (A étant attribué aux acteurs les plus performants). L'univers investissable est alors constitué des émetteurs notés de A à D. L'application du filtre ESG permet d'exclure 20% de l'univers d'investissement, à savoir les valeurs les moins bonnes d'un point de vue de l'univers investissable best in class après application du premier filtre normatif. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

- « Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »
- « Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le souscripteur est invité à se reporter au site www.federal-finance.fr où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du l° du l de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 99,06%.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION

I - Principes généraux de la politique de rémunération

Federal Finance Gestion, société de gestion filiale à 100 % du groupe Crédit Mutuel Arkéa (le Groupe) emploie des salariés assurant la gestion financière, les activités d'analyse et la gestion des risques. Federal Finance Gestion est soumise notamment à la Directive AIFM, à la Directive OPCVM V et au Règlement Général de l'AMF. Les dispositions de la présente politique de rémunération respectent les prescriptions de ces textes.

Federal Finance Gestion fait partie de l'Unité Economique et Sociale dite « Arkade » (ou UES Arkade). Ses salariés sont couverts par la convention collective et les accords d'entreprise en vigueur au sein de l'UES Arkade.

Par ailleurs, Arkéa Société des Cadres de Direction (Arkéa SCD ou ASCD) également filiale à 100% du groupe Crédit Mutuel Arkéa met à disposition de Federal Finance Gestion des salariés ayant le statut de cadres de direction ou cadres dirigeants.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion s'inscrit donc pleinement dans celle du Groupe.

Conçue pour favoriser une gestion saine et effective des risques, la politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa et de Federal Finance Gestion (FFG) est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme du Groupe, n'encourage pas une prise de risque excédant le niveau de risque défini par le Groupe et comprend des mesures destinées à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération tient compte, dans ses principes, des objectifs suivants :

- L'alignement avec la Raison d'Être du groupe Crédit Mutuel Arkéa et la feuille de route de Crédit Mutuel Arkea, Entreprise à Mission, telles qu'elles ont été définies par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa:
 - En s'inscrivant dans la stratégie économique et les objectifs, valeurs et intérêts du groupe Crédit Mutuel Arkéa :
 - En intégrant des éléments d'appréciation à la fois financiers et non-financiers, de sorte que la politique de rémunération mise en place s'attache à maintenir une cohérence entre la rémunération globale des collaborateurs, les performances du groupe Crédit Mutuel Arkéa et les performances individuelles des collaborateurs :
- La nécessité pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa d'attirer, motiver et retenir des profils reconnus comme performants et particulièrement compétents dans les domaines d'activité du groupe Crédit Mutuel Arkéa.
- La cohérence entre les conditions de rémunération et d'emploi des salariés du groupe Crédit Mutuel Arkéa (notamment la structure de rémunération, les critères d'appréciation ou l'évolution des rémunérations) et avec les pratiques de marché observées dans les entreprises du même secteur.
- Tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et de la conformité à la réglementation et en veillant à la prévention des conflits d'intérêts et à l'équité des décisions prises.

Pour être motivante et reconnaissante, la politique de rémunération est axée sur l'appréciation équitable et objective des performances individuelles et/ou collectives.

La politique de rémunération s'inscrit dans une politique de ressources humaines globale visant à favoriser la compétitivité de l'entreprise, à développer les compétences, à créer un climat social serein et à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa met en avant une finance responsable, et la politique de rémunération de Federal Finance Gestion reflète cette philosophie.

La rémunération globale des collaborateurs de Federal Finance Gestion est constituée par :

- La rémunération fixe.
- La rémunération variable annuelle individuelle.
- La rémunération variable collective,
- Les périphériques de rémunération pouvant être mis en place dans les entités du Groupe :
 - Epargne salariale,
 - Protection santé et prévoyance,
 - Retraite surcomplémentaire,
 - Avantages en nature.

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

• Intégration des risques en matière de durabilité dans les pratiques de rémunération

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est en cours d'élaboration d'une démarche qui vise une intégration cohérente et graduelle des risques en matière de durabilité au sein de sa politique de rémunération.

Federal Finance Gestion inclut des critères d'impacts ESG et de durabilité dans sa politique de rémunération, conditionnant l'attribution et le versement des éléments de rémunération variables.

• Ecart de rémunération hommes – femmes

Le groupe Crédit Mutuel ARKEA porte depuis plusieurs années une attention particulière à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en mettant en œuvre des dispositifs visant à supprimer définitivement les écarts de rémunération. Ainsi, avec une moyenne pondérée de l'index d'égalité femmes-hommes de 92,4/100 en 2023 au niveau du Groupe (94/100 au niveau de l'UES Arkade), largement supérieure aux exigences réglementaires, Crédit Mutuel Arkéa prouve son engagement durable pour la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination.

Les objectifs du Groupe et de Federal Finance Gestion en la matière sont de promouvoir dans la durée l'égalité professionnelle et réaliser les conditions d'une véritable égalité dans toutes les étapes de la vie professionnelle.

La présente politique de rémunération, fondée sur le principe de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un même travail ou un travail de même valeur, s'inscrit dans ce cadre.

II - Types de rémunération versés par Federal Finance Gestion

Selon son statut chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie des éléments décrits ci-après en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

Rémunération fixe

La rémunération fixe permet de retenir et motiver les collaborateurs et valorise l'expérience professionnelle et les responsabilités assumées dans l'exercice d'un poste, ainsi que le rôle et le poids de la fonction dans l'organisation en ligne avec les études de marché réalisées régulièrement. Elle représente une part significative de la rémunération totale et sert, le cas échéant, de base pour déterminer les cibles et plafonds des rémunérations variables applicables en fonction des collaborateurs.

• Rémunération variable annuelle individuelle

Les montants de rémunérations variables ainsi que leur versement par tranches successives n'entravent pas la capacité de Federal Finance Gestion à maintenir une assise financière saine ou renforcer ses fonds propres.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l'impact sur le profil de risque de Federal Finance Gestion. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et des procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires.

La rémunération variable annuelle dépend des performances financières et extra-financières et des contributions des collaborateurs à la réussite de la stratégie du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Pour être aligné avec la réglementation, le dispositif de rémunération variable de Federal Finance Gestion respecte les points suivants :

- le montant de variable est établi en combinant l'évaluation des performances de l'individu et de l'unité opérationnelle concernée avec celle des résultats d'ensemble de la société ;
- l'évaluation de la performance doit prendre en compte des critères financiers et non financiers.

Complémentaire de la rémunération fixe, la rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles au regard des objectifs fixés.

Elle rémunère :

- La performance, qui est définie par la réalisation des missions avec succès et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de cette dernière en deçà de 100% de réalisation ne peut donner lieu à un taux de rémunération variable supérieur à la cible ;
- La surperformance, qui quant à elle, est constatée lorsque les missions sont menées avec succès et que la réalisation d'objectifs est supérieure à 100%. Dans cette situation, le taux de variable peut être supérieur à la cible, dans la limite du plafond.

Au sein de Federal Finance Gestion, deux populations bénéficient d'un mécanisme de rémunération variable individuelle :

- Les gérants salariés de la société de gestion :

Les gérants de Federal Finance Gestion bénéficient d'une part de rémunération variable afin d'améliorer la performance et la qualité de gestion des fonds gérés par l'entité. Le montant maximal de la rémunération variable est égal à 25% de la rémunération annuelle brute de chaque collaborateur et affectée d'une décote de 25% les deux premières années dans la fonction. Le versement est conditionné à un critère de déclenchement au niveau de l'entité dans son ensemble : le RNPG de Federal Finance Gestion doit être positif.

- Les personnels mis à disposition par Arkea SCD :

S'agissant des personnels mis à disposition par Arkea SCD, la répartition part Groupe/individuelle, mais également les taux cibles et plafonds de rémunération variable, varient selon le collège d'appartenance. La part variable de la rémunération totale ne peut excéder le montant de la part fixe de cette rémunération. La rémunération variable annuelle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

Federal Finance Gestion est en mesure de remplir les conditions pour bénéficier du principe de proportionnalité posé par la Directive AIFM et la Directive OPCVM V. Le principe de proportionnalité autorise, pour l'ensemble de ses collaborateurs, à s'affranchir des contraintes relatives au processus de paiement de la rémunération variable (paiement d'une partie de la rémunération variable sous forme d'instruments, « conservation » de la rémunération variable telle que définie par l'ESMA, « report » d'une partie de la rémunération variable).

Si, compte tenu d'évolutions ultérieures, les primes du personnel identifié devaient s'accroître significativement pour représenter plus de 30 % de la rémunération fixe et plus de 100 000 euros par an, Federal Finance Gestion prendrait, en concertation avec le groupe, les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences posées par les Directives AIFM et OPCVM V.

Le principe de proportionnalité a également dispensé Federal Finance Gestion de l'obligation de créer un comité de rémunérations. Cependant la fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue, pour l'ensemble des rémunérations (Federal Finance Gestion et ASCD), au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

Les personnels des fonctions de contrôle indépendant (incluant les fonctions de gestion des risques, de vérification de la conformité et d'audit interne) et plus généralement les personnels des unités chargées de la validation des opérations, ne bénéficient pas de dispositif de rémunération variable annuelle. Ainsi la rémunération de ces collaborateurs est conçue de façon à ne pas favoriser de prise de risques excessive.

Autres éléments de rémunérations et avantages sociaux

o Primes exceptionnelles

Des primes discrétionnaires peuvent être attribuées aux salariés de Federal Finance Gestion (ne sont pas concernés les collaborateurs bénéficiant de rémunérations variables individuelles), ou aux salariés mis à disposition par Arkea SCD, dans des circonstances très particulières (mission particulière et/ou investissement exceptionnel) et dans le respect du cadrage des négociations annuelles sur les rémunérations validé par le Comex du Groupe.

o Epargne salariale

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée.

Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective ont été développés afin d'être au plus près de la création de la valeur (participation/intéressement).

o Dispositifs de protection sociale

Les avantages sociaux sont fonction des statuts collectifs applicables. Ils viennent en complément des autres formes de rémunération et visent notamment à protéger le collaborateur contre les aléas de la vie (prévoyance, frais de santé) et favoriser la préparation de sa retraite (Plan Épargne Retraite).

III - Personnel identifié

La rédaction de la présente politique de rémunération est conforme aux principes énoncés aux articles 319-10 et 321-125 du RGAMF concernant les personnes dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des sociétés de gestion de portefeuille ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent (i.e. « personnel identifié »).

Federal Finance Gestion a recensé le personnel ainsi identifié au sens des Directives et de l'article L533-22-2 du Code Monétaire et Financier, lequel est constitué :

- du Président et des membres du Directoire,
- des gérants financiers,
- des responsables des fonctions support,
- des contrôleurs des risques,
- du RCCI,
- des contrôleurs internes,

soit 51 personnes au 31 décembre 2023, dont 7 faisant l'objet d'une mise à disposition.

IV - Gouvernance en matière de politique de rémunération

La fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa instauré conformément à la Directive 2010/76/UE du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010, lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est soumise à l'avis du Comité des rémunérations du Groupe Credit Mutuel Arkéa et à la validation du Conseil de Surveillance de Federal Finance Gestion.

La politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa est définie par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa sur proposition de son Comité des rémunérations avec l'appui des directions centrales dans son élaboration et sa mise en œuvre.

La composition de ce Comité des rémunérations est précisée sous https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5016/fr/comites-specialises et les missions de ce comité figurent au § 2.2.3.2 du Document d'Enregistrement Universel de Crédit Mutuel Arkéa (https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5022/fr/informations-financieres)

V - Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est globalement sécuritaire et prévue par les textes internes de l'entreprise. Elle est encadrée par un budget annuel dont le suivi est centralisé à la Direction des ressources humaines de Crédit Mutuel Arkéa. Les enveloppes annuelles sont présentées aux instances du personnel ; leur utilisation est publiée dans les rapports sociaux de l'entreprise. Ces derniers reprennent le détail des enveloppes utilisées : enveloppes de promotions, enveloppes de primes, variation globale de la masse salariale. Il est rappelé que les salaires font l'objet d'un examen annuel en commission de négociation dans le cadre de la négociation annuelle sur les rémunérations (NAR) qui porte notamment sur les salaires effectifs et l'épargne salariale.

Le Comité de rémunération du Crédit Mutuel Arkéa procède à l'examen de la politique de rémunération de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion s'assure que la politique de rémunération est appliquée conformément aux principes qui ont été arrêtés.

VI - Eléments chiffrés 2023

PRENEURS DE RISQUE - FEDERAL FINANCE GESTION SYNTHESE DES REMUNERATIONS VERSEES EN 2023

	nombre de salariés	rémunérations fixes ⁽¹⁾	rémunérations variables ⁽²⁾	TOTAL
	71	3 594 486 euros	1 249 150 euros	4 843 636 euros
Dont preneurs de risques	55	3 257 092 euros	1 096 631 euros	4 353 723 euros

(1) rémunération fixe + indemnités mensuelles fixes + avantages en nature
(2) rémunération variable + primes exceptionnelles + intéressement participation abondement

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION 1 Allée Louis Lichou 29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 8350064 32.

12. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	93 385 363,29
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	93 385 363,29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3 471 495,72
OPCVM	3 471 495,72
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	1 448,32
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	96 858 307,33
Créances et comptes d'ajustement actifs	689 320,87
Comptes financiers	89 260,90
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	778 581,77
Total de l'actif I+II	97 636 889,10

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	72 063 564,38
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	22 211 059,46
Capitaux propres I	94 274 623,84
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	94 274 623,84
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	2 371 243,89
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 371 243,89
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	991 021,31
Concours bancaires	0,06
Sous-total autres passifs IV	991 021,37
Total Passifs : I+II+III+IV	97 636 889,10

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	3 294 934,01
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	17 613,34
Sous-total produits sur opérations financières	3 312 547,35
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-29 562,38
Sous-total charges sur opérations financières	-29 562,38
Total revenus financiers nets (A)	3 282 984,97
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-946 857,12
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-946 857,12
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 336 127,85
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	863 358,04
Sous-total revenus nets I = (C+D)	3 199 485,89
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	,
Plus ou moins-values réalisées	12 257 504,72
Frais de transactions externes et frais de cession	-23 563,46
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	12 233 941,26
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	4 132 488,76
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	16 366 430,02

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 563 624,19
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 250,44
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 562 373,75
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	1 082 769,80
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	2 645 143,55
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	22 211 059,46

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment « ADS Venn Collective Alpha US » est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN COLLECTIVE ALPHA US INDEX » (code Bloomberg : VENNUS Index) exprimée en Euro, et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	20 511 159,40	46 261 305,11	36 204 681,95	42 925 807,44	94 274 623,84
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H en EUR					
Actif net					5 826 813,38
Nombre de titres					53 207,346
Valeur liquidative unitaire					109,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes					15,44
Capitalisation unitaire sur revenu					0,56
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I en EUR					
Actif net	5 034 297,29	10 362 157,59	8 120 413,68	10 774 235,31	42 017 210,86
Nombre de titres	45 160,886	67 810,901	66 747,275	69 464,233	203 561,082
Valeur liquidative unitaire	111,47	152,80	121,65	155,10	206,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes	7,35	41,36	-28,87	9,09	36,20
Capitalisation unitaire sur revenu	1,00	3,43	4,93	3,37	8,14
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P en EUR					
Actif net	15 476 862,11	35 899 147,52	28 084 268,27	32 151 572,13	46 430 599,60
Nombre de titres	140 186,014	239 115,502	236 841,544	214 378,635	234 514,630
Valeur liquidative unitaire	110,40	150,13	118,57	149,97	197,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,37	40,81	-28,25	8,79	34,85
Capitalisation unitaire sur revenu	0,01	2,30	3,78	2,21	6,44

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme :
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I)- Description des méthodes de valorisation des instruments financiers :

Conformément à la réglementation, Federal Finance Gestion précise les méthodes d'évaluation de chaque nature d'instruments financiers et les modalités pratiques de valorisation.

♦ Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal.

Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

- ♦ Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issus soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT.
- ♦ Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.
- ♦ Les Titres de Créances Négociables
 - Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus : BGN/CBBT.
 - Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.
 - Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation.

Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

- Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'€STR ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.
- Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général l'€STR ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).
- ♦ Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

♦ Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

♦ Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

- ♦ Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :
- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.
- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.
- ♦ Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs (place 249).

Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées au prix du marché (mark to market). Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- Tous les revenus résultant de techniques de gestion efficace de portefeuille, nets des coûts opérationnels directs et indirects doivent être restitués au compartiment.

Part P

Frais facturés à l'OPCVM – Action P	Assiette	Taux barème
Frais de gestion		
Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,80 % TTC Taux maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissions de mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Part I

Frais facturés à l'OPCVM – Action I	Assiette	Taux barème
Frais de gestion	A 115 1	4 000/ 770 7
Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,00% TTC Taux maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net Néant	
Prestataires percevant des commissionsde mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^(*) Les frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion sont détaillés dans la position AMF DOC-2011-05

Part H

Frais facturés au compartiment – Action H	Assiette	Taux barème	
Frais de gestion			
Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,00% TTC Taux maximum	
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant	
Prestataires percevant des commissionsde mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H	Capitalisation	Capitalisation
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I	Capitalisation	Capitalisation
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	42 925 807,44
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	50 397 389,13
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 181 015,59
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 336 127,85
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	12 233 941,26
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 562 373,75
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	94 274 623,84

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H		
Actions souscrites durant l'exercice	53 207,346	5 680 100,02
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	53 207,346	5 680 100,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	53 207,346	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I		
Actions souscrites durant l'exercice	147 628,282	28 291 744,85
Actions rachetées durant l'exercice	-13 531,433	-2 441 764,87
Solde net des souscriptions/rachats	134 096,849	25 849 979,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	203 561,082	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P		
Actions souscrites durant l'exercice	90 260,263	16 425 544,26
Actions rachetées durant l'exercice	-70 124,268	-12 739 250,72
Solde net des souscriptions/rachats	20 135,995	3 686 293,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	234 514,630	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H FR001400RT51	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 826 813,38	53 207,346	109,51
AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I FR0013432747	Capitalisation	Capitalisation	EUR	42 017 210,86	203 561,082	206,41
AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P FR0013432739	Capitalisation	Capitalisation	EUR	46 430 599,60	234 514,630	197,98

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		positions sign	ificatives par pa	iys		
Montants exprimés en milliers	Exposition	Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
EUR		ITALIE	FRANCE	PAYS-BAS	ALLEMAGNE	FINLANDE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	93 385,36	34 435,17	28 314,01	14 297,62	12 338,39	3 997,60
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	95 350,82	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	188 736,18					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers	Exposition	Décompositio	n de l'expositio	Décomposition par niveau de deltas		
EUR	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>> 5 ans</th><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ven	tilation des expos	itions par type de	taux
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	89,26				89,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					89,26

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	89,26						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	89,26						

^(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR	NOK	SEK			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	2,58				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers		0,02			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	2,58	0,02			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	0,92	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
JPMORGAN CHASE BANK NA		2 288,43
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	688 397,30
	Collatéraux	923,57
Total des créances		689 320,87
Dettes		
	Rachats à payer	686 334,15
	Frais de gestion fixe	304 687,16
Total des dettes		991 021,31
Total des créances et des dettes		-301 700,44

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15 179,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	210 912,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	720 764,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			3 471 495,72
	FR0007045109	ARKEA SUPPORT MONETAIRE SI	3 471 495,72
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			3 471 495,72

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 199 485,89
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	3 199 485,89
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 199 485,89

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	30 128,26
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	30 128,26
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	30 128,26
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	30 128,26
Total	30 128,26
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 657 808,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 657 808,68
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 657 808,68
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 657 808,68
Total	1 657 808,68
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 511 548,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 511 548,95
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 511 548,95
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 511 548,95
Total	1 511 548,95
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	16 366 430,02
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	16 366 430,02
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	16 366 430,02

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	821 912,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	821 912,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	821 912,70
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	821 912,70
Total	821 912,70
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 370 692,04
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	7 370 692,04
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 370 692,04
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	7 370 692,04
Total	7 370 692,04
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 173 825,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	8 173 825,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 173 825,28
Affectation:	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	8 173 825,28
Total	8 173 825,28
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			93 385 363,29	99,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			93 385 363,29	99,06
Assurance			9 623 055,90	10,21
ALLIANZ SE-REG	EUR	11 487	3 399 003,30	3,60
AXA SA	EUR	65 295	2 240 924,40	2,38
GENERALI	EUR	102 564	2 796 920,28	2,97
SCOR SE	EUR	50 178	1 186 207,92	1,26
Automobiles			6 867 979,26	7,29
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	58 207	4 597 188,86	4,88
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	42 208	2 270 790,40	2,41
Banques commerciales			29 540 702,28	31,33
BANCO BPM SPA	EUR	342 267	2 673 789,80	2,84
BNP PARIBAS	EUR	101 370	6 003 131,40	6,37
BPER BANCA SPA	EUR	228 097	1 399 147,00	1,48
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	161 240	2 142 879,60	2,27
DNB BANK ASA	NOK	1	19,29	0,00
ING GROEP NV	EUR	176 588	2 671 776,44	2,83
INTESA SANPAOLO	EUR	1 451 940	5 608 844,22	5,95
SOCIETE GENERALE SA	EUR	91 610	2 488 127,60	2,64
UNICREDIT SPA	EUR	170 097	6 552 986,93	6,95
Composants automobiles			4 815 385,60	5,11
FERRARI NV	EUR	6 671	2 751 120,40	2,92
MICHELIN (CGDE)	EUR	64 914	2 064 265,20	2,19
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			650 252,80	0,69
CARREFOUR SA	EUR	47 360	650 252,80	0,69
Electricité			5 186 882,17	5,50
ENEL SPA	EUR	384 102	2 644 926,37	2,80
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	333 590	2 541 955,80	2,70
Gaz			2 486 626,42	2,64
SNAM	EUR	581 395	2 486 626,42	2,64
Industrie aérospatiale et défense			3 020 376,92	3,20
AIRBUS SE	EUR	19 514	3 020 376,92	3,20
Logiciels			386 093,54	0,41
VINCI SA	EUR	3 871	386 093,54	0,41
Marches de capitaux			9 922 812,93	10,53
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	198 085	2 949 485,65	3,13
FINECOBANK SPA	EUR	177 232	2 975 725,28	3,16
NORDEA BANK ABP	EUR	380 724	3 997 602,00	4,24
Matériaux de construction			2 071 405,90	2,20
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	17 363	2 071 405,90	2,20

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif
Pétrole et gaz			2 003 123,43	2,12
ENI SPA	EUR	153 027	2 003 123,43	2,12
Produits alimentaires			2 181 975,84	2,31
DANONE	EUR	33 507	2 181 975,84	2,31
Produits chimiques			2 557,71	0,00
YARA INTERNATIONAL ASA	NOK	100	2 557,71	0,00
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 173 147,30	1,24
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	13 689	1 173 147,30	1,24
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			2 965 919,00	3,15
ASML HOLDING NV	EUR	4 370	2 965 919,00	3,15
Services aux collectivités			1 722 406,74	1,83
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	63 534	1 722 406,74	1,83
Services de télécommunication diversifiés			3 156 934,55	3,35
ORANGE	EUR	327 891	3 156 934,55	3,35
Services financiers diversifiés			4 963 963,50	5,27
AMUNDI SA	EUR	35 419	2 273 899,80	2,41
EURONEXT NV	EUR	24 839	2 690 063,70	2,86
Textiles, habillement et produits de luxe			643 761,50	0,68
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1 013	643 761,50	0,68
TITRES D'OPC			3 471 495,72	3,68
OPCVM			3 471 495,72	3,68
Gestion collective			3 471 495,72	3,68
Arkea Support Monetaire SI	EUR	308	3 471 495,72	3,68
Total			96 856 859,01	102,74

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)			
Type d'opération	Actif			Devises à recevoir (+)		es à livrer (-)
	Acui	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Notice discourse	Quantité ou Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
JPM PEA 19/06/25	95 350 817,62		-2 288 432,97	95 350 817,62
Sous-total 3.			-2 288 432,97	95 350 817,62
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-2 288 432,97	95 350 817,62

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Native d'approprié	Quantité ou	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

 $^{(\}sp{*})$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

National discourants	Quantité ou	Quantité ou Valeur actuelle présentée au bilan Montant de l'é	Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal		Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Natura dia		Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

National discussions	Quantité ou	Quantité ou Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.					
2. Options					
Sous-total 2.					
3. Swaps					
Sous-total 3.					
4. Autres instruments					
Sous-total 4.					
Total					

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

	Valeur actue	lle présentée ilan	Montant de l'exposition (*)			(*)	
Type d'opération	Aotif	Passif	Devises	s à recevoir (+)	Devises à livrer (-)		Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
A USD EUR 17/03/25	1 448,32		USD	315 537,45	EUR	-314 089,13	FR001400RT51
V USD EUR 17/03/25		-82 810,92	EUR	6 028 072,07	USD	-6 110 882,99	FR001400RT51
Total	1 448,32	-82 810,92		6 343 609,52		-6 424 972,12	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	96 856 859,01
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-2 288 432,97
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-81 362,60
Autres actifs (+)	778 581,77
Autres passifs (-)	-991 021,37
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	94 274 623,84

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US H	EUR	53 207,346	109,51
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US I	EUR	203 561,082	206,41
Action AIS VENN COLLECTIVE ALPHA US P	EUR	234 514,630	197,98

AIS VENN SMART ALPHA US

COMPTES ANNUELS 29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	42 641 602,33	37 517 413,82
Actions et valeurs assimilées	40 831 375,77	37 517 413,82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	40 831 375,77	37 517 413,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0.00	0.00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 810 226,56	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 810 226,56	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	1 400 998,87
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	1 400 998,87
COMPTES FINANCIERS	488 975,05	0,00
Liquidités	488 975,05	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	43 130 577,38	38 918 412,69

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 699 688,99	43 598 175,85
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 517 251,80	-8 618 664,55
Résultat de l'exercice (a,b)	708 866,65	1 225 170,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	42 925 807,44	36 204 681,95
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	56 996,99	1 004 863,90
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	56 996,99	1 004 863,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	56 996,99	1 004 863,90
DETTES	147 772,95	153 772,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	147 772,95	153 772,72
COMPTES FINANCIERS	0,00	1 555 094,12
Concours bancaires courants	0,00	1 555 094,12
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	43 130 577,38	38 918 412,69

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
JPM PEA/PERF 080724	43 131 441,32	36 714 747,11
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 533,98	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 166 769,35	2 030 709,69
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	5 373,91	3 586,61
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	11 072,47
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 177 677,24	2 045 368,77
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 188,97	2 769,88
Charges sur instruments financiers à terme	612 085,00	0,00
Charges sur dettes financières	24 177,27	9 354,93
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	637 451,24	12 124,81
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 540 226,00	2 033 243,96
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	585 479,92	680 794,06
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	954 746,08	1 352 449,90
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-245 879,43	-127 279,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	708 866,65	1 225 170,65

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I)- Description des méthodes de valorisation des instruments financiers :

Conformément à la réglementation, Federal Finance Gestion précise les méthodes d'évaluation de chaque nature d'instruments financiers et les modalités pratiques de valorisation.

♦ Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal.

Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

- ♦ Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issus soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT
- ♦ Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.
- ♦ Les Titres de Créances Négociables
 - Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus : BGN/CBBT.
 - Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.

• Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation.

Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

- Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'€STR ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.
- Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général l'€STR ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).

♦ Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

◆ Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

- Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :
- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.
- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.
- ♦ Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs (place 249)

♦ Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

II) - Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché. Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent. Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- Tous les revenus résultant de techniques de gestion efficace de portefeuille, nets des coûts opérationnels directs et indirects doivent être restitués au compartiment.

Part P

Frais facturés à l'OPCVM – Action P	Assiette	Taux barème		
Frais de gestion				
Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,80 % TTC Taux maximum		
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant		
Prestataires percevant des commissions de mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
Commission de surperformance	Actif net	Néant		

Part I

Frais facturés à l'OPCVM – Action I	Assiette	Taux barème
Frais de gestion Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif net	1,00% TTC Taux maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissionsde mouvement : Dépositaire Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^(*) Les frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion sont détaillés dans la position AMF DOC-2011-05

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part I	Capitalisation	Capitalisation
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part P	Capitalisation	Capitalisation

AIS VENN SMART ALPHA US: COMPTES ANNUELS 29/12/2023

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	36 204 681,95	46 261 305,11
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	13 417 986,63	7 673 057,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-15 248 326,66	-7 491 550,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 302 950,56	1 631 850,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 803 021,28	-4 585 635,15
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	15 477 371,51	25 691 013,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-13 828 274,22	-31 661 451,57
Frais de transactions	-6 337,73	-31 694,21
Différences de change	448 770,02	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 057 393,67	-2 398 824,35
Différence d'estimation exercice N	2 869 483,61	-2 187 910,06
Différence d'estimation exercice N-1	2 187 910,06	-210 914,29
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	947 866,91	-235 838,24
Différence d'estimation exercice N	-56 996,99	-1 004 863,90
Différence d'estimation exercice N-1	1 004 863,90	769 025,66
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	954 746,08	1 352 449,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	42 925 807,44	36 204 681,95

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Autres	43 131 441,32	100,48
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	43 131 441,32	100,48

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488 975,05	1,14
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(\prime)}$

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	488 975,05	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(^{\}star})$ Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

, ,	Devise 1 SEK					Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
ACTIF									
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Actions et valeurs assimilées	6 393 827,80	14,90	3 238,93	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comptes financiers	22,97	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PASSIF									
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
HORS-BILAN									
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	147 772,95
TOTAL DES DETTES		147 772,95
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-147 772,95

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part I		
Actions souscrites durant l'exercice	28 210,280	3 941 412,35
Actions rachetées durant l'exercice	-25 493,322	-3 350 102,18
Solde net des souscriptions/rachats	2 716,958	591 310,17
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	69 464,233	
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part P		
Actions souscrites durant l'exercice	69 055,051	9 476 574,28
Actions rachetées durant l'exercice	-91 517,960	-11 898 224,48
Solde net des souscriptions/rachats	-22 462,909	-2 421 650,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	214 378,635	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	83 314,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	502 165,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
·	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 810 226,56
Instruments financiers à terme	FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	1 810 226,56 0,00
Total des titres du groupe			1 810 226,56

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	708 866,65	1 225 170,65
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	708 866,65	1 225 170,65

	29/12/2023	30/12/2022
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	234 113,05	329 494,77
Total	234 113,05	329 494,77

	29/12/2023	30/12/2022
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	474 753,60	895 675,88
Total	474 753,60	895 675,88

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 517 251,80	-8 618 664,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 517 251,80	-8 618 664,55

	29/12/2023	30/12/2022
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	631 854,66	-1 927 248,99
Total	631 854,66	-1 927 248,99

	29/12/2023	30/12/2022	
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part P			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	1 885 397,14	-6 691 415,56	
Total	1 885 397,14	-6 691 415,56	

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	20 511 159,40	46 261 305,11	36 204 681,95	42 925 807,44
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part I en EUR				
Actif net	5 034 297,29	10 362 157,59	8 120 413,68	10 774 235,31
Nombre de titres	45 160,886	67 810,901	66 747,275	69 464,233
Valeur liquidative unitaire	111,47	152,80	121,65	155,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,35	41,36	-28,87	9,09
Capitalisation unitaire sur résultat	1,00	3,43	4,93	3,37
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part P en EUR				
Actif net	15 476 862,11	35 899 147,52	28 084 268,27	32 151 572,13
Nombre de titres	140 186,014	239 115,502	236 841,544	214 378,635
Valeur liquidative unitaire	110,40	150,13	118,57	149,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,37	40,81	-28,25	8,79
Capitalisation unitaire sur résultat	0,01	2,30	3,78	2,21

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net	
Actions et valeurs assimilées					
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
BELGIQUE					
AGEAS	EUR	41 580	1 634 509,80	3,81	
KBC GROUPE	EUR	30 907	1 814 859,04	4,23	
TOTAL BELGIQUE			3 449 368,84	8,04	
FRANCE					
AMUNDI	EUR	28 275	1 741 740,00	4,06	
AXA	EUR	60 344	1 779 544,56	4,15	
BNP PARIBAS	EUR	53 292	3 335 546,28	7,77	
CARREFOUR	EUR	47 360	784 518,40	1,83	
CREDIT AGRICOLE	EUR	161 240	2 072 256,48	4,83	
DANONE	EUR	33 507	1 966 190,76	4,58	
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	1 013	743 136,80	1,73	
MICHELIN (CGDE)	EUR	57 940	1 880 732,40	4,38	
ORANGE	EUR	327 891	3 378 588,86	7,87	
SCOR SE	EUR	50 178	1 327 709,88	3,09	
SOCIETE GENERALE SA	EUR	129 626	3 114 264,65	7,25	
TOTALENERGIES SE	EUR	53 804	3 314 326,40	7,72	
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	63 534	1 814 531,04	4,23	
VINCI SA	EUR	3 871	440 132,70	1,02	
TOTAL FRANCE	2011		27 693 219,21	64,51	
NORVEGE				0 1,0 1	
DNB BANK ASA	NOK	1	19,25	0,00	
YARA INTERNATIONAL	NOK	100	3 219,68	0,01	
TOTAL NORVEGE	NOK		3 238,93	0,01	
PAYS-BAS			3 230,33	0,01	
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	500 775	1 561 416,45	3,63	
	EUK	500 775	1 561 416,45		
TOTAL PAYS-BAS			1 301 410,45	3,63	
SUEDE	OFK	40.505	4 4 4 0 5 5 4 0 4	0.07	
BOLIDEN AB	SEK	40 585	1 146 551,31	2,67	
HENNES AND MAURITZ B	SEK	141 548	2 245 695,73	5,23	
SANDVIK AB	SEK	81 545	1 597 571,48	3,72	
TELE2 AB	SEK	180 025	1 399 448,78	3,27	
VOLVO AB-B-	SEK	194	4 560,50	0,01	
TOTAL SUEDE			6 393 827,80	14,90	
SUISSE					
STMICROELECTRONICS NV	EUR	38 243	1 730 304,54	4,03	
TOTAL SUISSE			1 730 304,54	4,03	
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			40 831 375,77	95,12	
TOTAL Actions et valeurs assimilées			40 831 375,77	95,12	
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE					
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	167	1 810 226,56	4,22	
TOTAL FRANCE		107	1 810 226,56	4,22	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 810 226,56	4,22
TOTAL Organismes de placement collectif			1 810 226,56	4,22
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
JPM PEA/PERF 080724	EUR	43 131 441,32	-56 996,99	-0,13
TOTAL Autres swaps			-56 996,99	-0,13
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-56 996,99	-0,13
TOTAL Instruments financier à terme			-56 996,99	-0,13
Dettes			-147 772,95	-0,35
Comptes financiers			488 975,05	1,14
Actif net			42 925 807,44	100,00

Action AIS VENN SMART ALPHA US Part P	EUR	214 378,635	149,97
Action AIS VENN SMART ALPHA US Part I	EUR	69 464,233	155,10

13. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'Article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'Article 6, premier alinéa du Règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de

bonne gouvernance.

Dénomination du produit : AIS Venn Collective Alpha US

Identifiant d'entité juridique : 969500ZDFNKZKIIUA994

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
••□ Oui	● ⊠ Non			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ II promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de — % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la			
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	□ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :%	☐ ayant un objectif social			
	☑ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables			



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la sélection des actifs financiers. Le fonds a mis en œuvre une approche ESG généraliste à travers une méthode "Best-in-Class". Ainsi, chaque émetteur a été analysé sur un ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, conduisant à une note ESG.

Ainsi le taux d'alignement aux caractéristiques E/S a été évalué selon la part des émetteurs bénéficiant d'une note ESG, sur total de l'actif net du fonds.

Le taux d'alignement des caractéristiques environnementales et sociales s'est élevé à 100.0%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité est la suivante : Concernant l'indicateur "Intensité Carbone Scope 1&2", le fonds a présenté une performance de 136.7 tCO2eq/M€.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

Au 31/12/2023, la performance de l'indicateur "Intensité Carbone Scope 1&2" était de 75.2 tCO2eq/M€, elle est donc stable entre les deux périodes.



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Non pertinent pour ce produit.

■ Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non pertinent pour ce produit.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non pertinent pour ce produit.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description Détaillée :

Non pertinent pour ce produit.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption. La taxinomie de l'UE établit un principe constant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte par la politique d'investissement mise en œuvre pour la sélection des titres détenus à l'actif du fonds.

Cette méthodologie permet d'identifier les sociétés dont les activités ont des incidences négatives sur les facteurs de durabilité, à savoir :

- Pacte Mondial des Nations Unies : Exclusion des sociétés qui contreviennent de façon sévère et/ou récurrente aux droits de l'Homme (PAI n°10).
- Exclusion des sociétés qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires dans les énergies fossiles non conventionnelles (PAI n°4).
- Armes controversées (PAI n°14): exclusion des sociétés impliquées dans la conception, la fabrication, la commercialisation et/ou le stockage de mines antipersonnel et/ou des armes dites controversées (mines antipersonnel, bombes à sous munitions, armements bactériologiques ou chimiques, munitions à uranium appauvri ou au phosphore blanc).

Si le fonds prend principalement en compte des indicateurs aux incidences environnementales évidentes, par son process d'exclusion des émetteurs les moins performants en matière ESG (évaluation faite sur des seuls critères environnementaux, sociaux et de gouvernance selon la méthodologie développée par Sustainalitycs avec une exclusion des 20 % des émetteurs les moins performants selon une approche Best-in-Class), l'ensemble des autres thématiques sont abordées.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

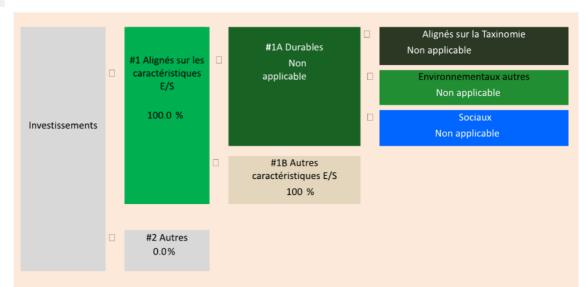
Investissements les plus importants	Secteur	% actif	Pays
UNICREDIT SPA	Banques	7.0%	Italie
BNP PARIBAS	Banques	6.4%	France
INTESA SANPAOLO	Banques	5.9%	Italie
BMW AG	Automobile	4.9%	Allemagne
NORDEA BANK ABP	Banques	4.2%	Finlande
Arkea Supp Mone SI	Fonds d'investissement	3.7%	France
ALLIANZ SE-REG	Assurances	3.6%	Allemagne
ORANGE	Activités Régulées	3.3%	France
AIRBUS SE	Industrie	3.2%	France
FINECOBANK SPA	Banques	3.2%	Italie

	L		
Investissements les plus importants	Secteur	% actif	Pays
ASML HOLDING NV	Technologiques	3.1%	Pays-Bas
ABN AMRO BANK-CV	Banques	3.1%	Pays-Bas



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements durables ont été réalisés dans les secteurs suivants : Services publics multiples, Services publics d'électricité, Produits alimentaires, Commerce de détail alimentaire et de première nécessité, Produits de construction, Matériaux de construction, Composants automobiles, Construction et génie civil, Services de télécommunications diversifiés, Automobiles, Semiconducteurs et équipements semiconducteurs, Aérospatiale et défense, Marchés de capitaux, Textiles, habillement et articles de luxe.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non pertinent pour ce produit.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitation des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l' énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

■ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conform	es
à la taxinomie de l'EU¹?	

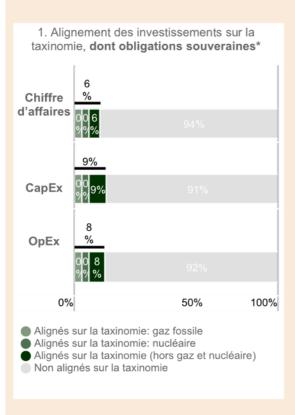
UIIII	e ue i	EO	:	
	Oui :			
			Dans le gaz fossile	Dans le nucléaire
\boxtimes	Non			

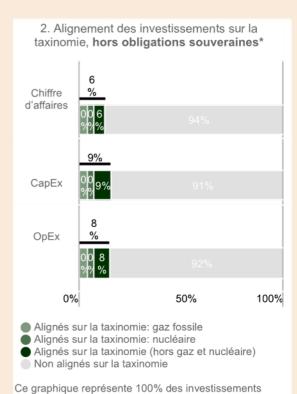
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires
 pour refléter la
 proportion des
 revenus provenant des
 activités vertes des
 sociétés dans
 lesquelles le produit
 financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissement qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissement du produit financier autres que les obligations souveraines.

totaux.





¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'EU que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'EU - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires

sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solution de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables. Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires :

%

Proportion des investissements réalisés dans des activités habilitantes :

9

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non pertinent pour ce produit.





représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non pertinent pour ce produit.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non pertinent pour ce produit.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres » , quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans cette catégorie sont les liquidités ainsi que les produits dérivés utilisés. Du fait de leur nature, ces produits ne prennent pas en compte les enjeux environnementaux et sociaux. Ainsi que, le cas échéant, les investissements dans des sociétés ou des OPC n'ayant pas fait l'objet d'une analyse extra financière.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Des contrôles rigoureux dans la mise en œuvre de la politique d'investissement responsable ont permis d'assurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales de façon continue. Sur la base des notations, indicateurs ESG et de notre politique d'exclusion, avec l'appui de notre Recherche ESG, le gérant a veillé à respecter les contraintes de notation minimale à l'achat et procédé à la vente de titres en cas de dégradation en dessous du seuil d'éligibilité. Par ailleurs, le département Maîtrise des Risques a vérifié le respect des contraintes réglementaires et statutaires extra-financières du fonds et alerte la Gestion ainsi que le Contrôle Permanent en cas de manquement. Enfin, le département « contrôle permanent » a vérifié la conformité et la bonne mise en œuvre de la méthodologie ESG ainsi que le dispositif de surveillance des contraintes ESG.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non pertinent : le fonds répliquant un indice, il n'y a par construction, pas d'écart significatif entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

L'indice de référence diffère d'un indice de marché large pertinent en ce qu'il intègre des critères extra-financiers dans la sélection des titres qui le composent.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non pertinent pour ce produit.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non pertinent : le fonds répliquant un indice, il n'y a par construction, pas d'écart significatif entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.

🔳 Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non pertinent pour ce produit.